



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1990 MERCREDI 16 AVRIL 2014



Rencontres internationales

Brazzaville, capitale africaine de la science et la technologie

Pendant cinq jours, du 14 au 18 avril, la capitale du Congo abrite la Semaine de la science, de la technologie et de l'innovation, organisée par l'Union africaine (UA) et le gouvernement congolais.

Des scientifiques, chercheurs, inventeurs, décideurs politiques et autres acteurs mettent à profit ce moment pour réfléchir sur les politiques, les procédures et les normes de ces secteurs d'activité. En même temps sont exposés au siège du ministère des Affaires étrangères, les savoir-faire, inventions et innovations venus de différents pays de l'UA.

Page 7

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

L'opposition républicaine dubitative sur les résultats obtenus

Dans une déclaration rendue publique le 14 avril à Brazzaville, le collectif de l'opposition dite républicaine sollicite l'arbitrage du chef de l'État, une manière pour elle de mettre en cause les résultats du Recensement administratif spécial présentés par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation. Taxant l'administration d'être «juge et partie», l'opposition républicaine estime que le dialogue et le consensus devraient s'appliquer à chaque étape du processus électoral, notamment dans l'élaboration du fichier, en vue de parvenir à des résultats fiables et incontestables.

Page 2

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La Majorité présidentielle pose les bases d'une «réflexion approfondie»

Le Parti congolais du travail (PCT) et ses alliés ont annoncé la mise en place dans les tout prochains jours d'une commission chargée d'affiner la réflexion du camp présidentiel sur la révision, le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Ce noyau dont la composition n'est pas encore connue apportera «une réflexion bien élaborée qui, après validation par la majorité, sera partagée avec les populations», a expliqué le président par intérim de ce groupement politique, Pierre Ngolo, au cours d'une assemblée générale du collège des présidents des partis et associations membres de la Majorité présidentielle.

Page 3

FISCALITÉ

Les artisans boudent la taxe d'occupation des locaux

ÉDITORIAL

Guerre froide ?

Page 2

Les associations professionnelles des artisans et métiers (Fécapam) ont exprimé leur vif mécontentement sur le caractère «sélectif» de la Taxe d'occupation des locaux (TOL) qui les cible en premier lieu. «La Taxe d'occupation des locaux ne concerne pas que les opérateurs économiques, elle concerne

tous ceux qui payent un loyer», déclarent ces artisans. Mécontentes de l'augmentation de la fiscalité, ces organisations professionnelles patronales dénoncent par ailleurs l'inexistence de subventions susceptibles de favoriser la création d'emplois pour les jeunes.

Page 3

ÉDITORIAL

Guerre froide ?

Qui est assez peu au fait des réalités terre-à-terre du monde moderne pour croire un instant que les puissances engagées dans le conflit qui déchire l'Ukraine n'ont pas calculé minutieusement leur coup ? L'Europe et les États-Unis, tout d'abord, qui ont encouragé en sous-main la prise de contrôle de Kiev par les anti-Russes afin d'élargir l'Union européenne jusqu'aux portes de l'ex-URSS. La Russie, ensuite, qui a très habilement profité de l'erreur commise par ses adversaires pour reprendre le contrôle de la Crimée et achever de déstabiliser une Ukraine au bord de la faillite.

Dans cette affaire gardons-nous de faire porter à l'un ou l'autre protagoniste la responsabilité du chaos qui s'installe dans ce pays ; l'histoire se chargera bien assez tôt de démontrer que l'Ouest comme l'Est y eurent une part à peu près égale. Interrogeons-nous plutôt sur le risque de résurgence de la « guerre froide » que porte en elle la crise ukrainienne, autrement dit sur l'escalade qui pourrait conduire le couple États-Unis-Europe à en venir aux mains avec la Russie ou réciproquement. Car c'est bien là que se situe le problème géostratégique dont nous voyons de jour en jour croître la gravité apparente.

Nombre de commentateurs évoquent le risque de voir la situation dégénérer dans cette partie du Vieux Continent de telle sorte que la Russie et les Occidentaux en viennent aux mains. Certains vont même jusqu'à dresser un parallèle entre les prémisses de la Seconde Guerre mondiale et l'annexion de la Crimée par la Russie. Les uns comme les autres font probablement fausse route, car l'Ukraine ne présente pour aucune des grandes puissances qui se font face un enjeu tel qu'il mérite de courir le risque d'une déflagration de grande ampleur. Pour ce citer que cet exemple, si le directeur de la CIA américaine se rend à Kiev c'est probablement plus pour évaluer la faiblesse du nouveau régime et en tirer les conséquences que pour jeter de l'huile sur le feu et provoquer la Russie.

Vu de la lointaine Afrique où nous nous trouvons, le temps des rododromes ne durera guère. Sans doute assisterons-nous encore à quelques gesticulations pouvant faire croire que l'on va vers une crise majeure, mais très vite la raison prendra le pas sur la déraison, le calcul le plus froid sur l'envie d'en venir aux mains, le cynisme sur les bons sentiments.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

L'opposition républicaine appelle à l'arbitrage du chef de l'État

D'après ce collectif de partis, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a fait croire que le recensement administratif spécial (RAS) s'achevait dans de parfaites conditions. Une attitude qui, selon les signataires de la déclaration, fait du ministre de l'Intérieur « juge et partie ».

Dans une déclaration rendue publique le 14 avril à Brazzaville, l'opposition républicaine demande l'arbitrage du président de la République. En sollicitant cet arbitrage, l'opposition républicaine prend à témoin l'opinion nationale et internationale pour dégager sa responsabilité quant aux résultats que pourrait publier le gouvernement.

Préserver le consensus de Dolisie

En effet, dit l'opposition, tout montre que le ministre de l'Intérieur se constitue juge et partie dans le traitement et l'appréciation finale des résultats, ainsi que dans l'organisation des élections futures à travers un organe électoral consensuellement débouté par toute la classe politique congolaise. Dans ces conditions, le RAS cesse d'être un recensement administratif spécial, mais devient un recensement administratif tout court, contraire à l'esprit du consensus de Dolisie.

S'inscrivant dans l'esprit de la concertation de Dolisie, l'opposition républicaine dit militer pour un climat politique apaisé, gage d'un processus électoral transparent, libre, juste et démocratique.



Pierre Ndion, au centre, lisant la déclaration (© Adiac).

Pour ces partis, le dialogue et le consensus devraient s'appliquer à chaque étape du processus électoral, notamment dans l'élaboration du fichier, dans un souci de parvenir à des résultats fiables et incontestables pour la crédibilité de nos institutions. Cependant, ils constatent que le gouvernement veut réaliser un passage en force en dépit de leurs appels au dialogue en vue de gérer ensemble les résultats provisoires du RAS, dont la fiabilité, selon eux, est contestée.

Ils soulignent en outre que ce recensement n'était pas un acte ordinaire de police administrative, mais une opération spéciale. Dans ces conditions, les partis politiques, qui concourent au suffrage universel et enclins à contester les listes électorales, doivent participer à part entière aux côtés de l'Administration à la mise en œuvre de cette opération, somme toute délicate.

C'est la raison pour laquelle, poursuit la déclaration, l'opposition républicaine a inlassablement poursuivi le dialogue avec le gouvernement. Cette attitude républicaine n'est ni un geste de faire-valoir, ni une quelconque compromission. Elle puise sa justification dans la sociologie politique et l'histoire contemporaine de notre pays qui sont émaillées de drames et de violences d'origine électorale. Il faut combattre le sentiment d'insécurité et de peur qui gagne les populations à la veille de chaque échéance électorale.

Tout en saluant l'objectivité du comité technique du RAS, qui a reconnu le manque de fiabilité de certains résultats, les partis de l'opposition républicaine demandent « un examen approfondi de ce travail pour l'intérêt de la démocratie dans notre pays ».

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Waboute
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Amaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durty Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La majorité présidentielle engage la réflexion

Accusée de mutisme face au débat qui agite la classe politique sur l'éventualité de la révision ou non de la Constitution, la majorité présidentielle vient de mettre sur pied une commission chargée d'approfondir la réflexion.



Une vue du collège des présidents (© Adiac).

« Nous devons nous mettre à la disposition de ce noyau afin de lui donner les outils lui permettant de nous apporter, dans les tout prochains jours, une réflexion bien élaborée. Après validation par la majorité, nous partagerons cette réflexion avec les populations. Ainsi, nous mènerons le Congo sur la voie de la démocratie qui doit se consolider en créant de façon permanente les conditions d'une vie paisible des citoyens », a déclaré le président par intérim de ce mouvement, Pierre Ngolo, lors de l'assemblée générale du collège des présidents des partis et associations membres de la majorité présidentielle, tenue le 14 avril à Brazzaville.

Ainsi, nous mènerons le Congo sur la voie de la démocratie qui doit se consolider en créant de façon permanente les conditions d'une vie paisible des citoyens ! Le débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002,

lancé il y a quelques mois, suscite des positions diverses. Pour certains présidents de partis et associations, cette rencontre a donné l'opportunité d'élaborer un canevas afin de mettre à profit ce débat au sein de la majorité. « Nous avons mis en place une équipe afin de dégager la quintessence du débat et de nous faire une proposition qui sera une proposition commune. Que vous soyez pour, contre ou neutre, il faut adopter cette décision de la majorité, qui sera l'instrument nous permettant d'expliquer à la base », a fait valoir le porte-parole de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (CADD), Auguste Ngabelet, avant d'ajouter : « Étant donné que la majorité n'a pas pris d'engagement quelconque à ce sujet, tous les partis et associations se

doivent de garder le silence, car leur point de vue ne doit être soumis qu'à la commission mise en place. »

D'autres sujets ont également été abordés au cours de cette assemblée, comme, entre autres, la santé politique du Congo d'ici à 2016 et le comportement des dirigeants politiques dans la période postélectorale.

Toutes les parties prenantes ont exposé leur opinion. « Une famille politique se doit de définir des critères avant une éventuelle élection. Cela ne sert à rien de se battre après une échéance électorale pour voir la popularité de tout un chacun », a conclu le président du club Perspectives et réalités, Aimé Hydevert Mouagni.

Josiane Mambou Loukoula

TAXE D'OCCUPATION DES LOCAUX

Les artisans s'insurgent contre le paiement de cet impôt

La Fédération congolaise des associations professionnelles des artisans et métiers (Fécapam) déplore avec énergie la façon dont la Taxe d'occupation des locaux (TOL) est en train d'être imposée.

Les représentants des entreprises artisanales ont fait part de leur mécontentement aux Dépêches de Brazzaville, après avoir tenu leur journée de formation sur la loi de finances de cette année. « La Taxe d'occupation des locaux ne concerne pas que les opérateurs économiques, elle concerne tous ceux qui paient

toutes les lois ne sont prises que contre les opérateurs économiques. Ceux-ci ne bénéficient d'ailleurs pas de la subvention de l'État », a déclaré le président de la Fécapam, Firmin Eman. S'adressant au président de la République du Congo, ils sollicitent de surseoir momentanément à cette loi. Par ailleurs, les organisations professionnelles patronales locales du Congo lui demandent de leur accorder une audience pour discuter d'autres questions relatives à la fiscalité, à l'environnement des affaires et à leur corporation. « Nous avons constaté que la fiscalité ne fait qu'augmenter; les organisations patronales du Congo sont presque inexistantes, en dehors d'Unicongo où les membres cotisent », a décrié un artisan, justifiant le caractère urgent d'une rencontre avec le premier citoyen. « C'est difficile aujourd'hui pour un artisan de payer les impôts et un comptable dans son atelier. Or, si les organisations patronales locales étaient subventionnées, cela pourrait nous permettre de loger les étudiants finalistes, qui viennent effectuer leurs stages. Durant ces stages, ils pourraient nous aider dans la comptabilité, par exemple », a conclu Firmin Eman.

Nancy France Loutoumba

« Nous avons l'impression que toutes les lois ne sont prises que contre les opérateurs économiques. Ceux-ci ne bénéficient d'ailleurs pas de la subvention de l'État ».

un loyer », déplorent-ils.

Ils sont indignés que la TOL soit exigée en premier lieu aux opérateurs économiques. Ils expliquent que le caractère impartial de la loi ne voudrait pas que les choses se passent de cette façon. « Les opérateurs économiques et les gestionnaires des loyers devraient tous payer cette taxe. Nous avons l'impression que

HYDROCARBURES

Le prix du pétrole en légère baisse

Au cours de ce premier trimestre 2014, le baril du Brent daté (référence du marché du pétrole) est en baisse de 1% par rapport au quatrième trimestre de l'année dernière. Il a enregistré une moyenne de 108,2 dollars.

C'est ce qui ressort de la traditionnelle réunion des prix fixés des

hydrocarbures liquides produits en République du Congo. Les cours du pétrole ont sensiblement baissé pendant ce trimestre, malgré les éléments positifs au regard des économies américaines et européennes. Les cours du Brent se sont situés autour de 106 et 111 dollars par baril. Des informations

aux conséquences contradictoires ont émaillé le secteur, sans toutefois remettre en cause les anticipations globales.

Ainsi, au cours de la réunion des prix, les participants ont dégagé les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, par rapport au Brent daté. Voici ce qui ressort : Djéno Mélange -3,42 dollars par baril ; Nkossa Blend 1,02 dollars par baril. En revanche, Nkossa Butane 3,82 dollars par baril par rapport au butane North West Europe et Nkossa Propane 21,22 dollars par baril, par rapport au Propane Mont Belvieu.

Aussi les moyennes trimestrielles arrêtées des prix fixés des hydrocarbures liquides produits au Congo, sont les suivantes : Djéno mélange 104,85 dollars par baril ; Nkossa Blend 109,07 dollars par baril ; Nkossa Butane 83,53 dollars par baril ; et Nkossa Propane 73,92 dollars par baril.

Ces prix ont été signés conjointement entre le ministre des Hydro-

carbures, André Raphaël Loemba ; le président directeur général de la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo), Jérôme Koko ; et les représentants des sociétés pétrolières. Un geste marquant leur approbation.

S'agissant du baril du Brent daté, il a montré une tendance instable oscillant entre 106\$/Bbl et 111\$/Bbl. Le prix du baril a été influencé par plusieurs facteurs aux effets divers, tels : des signes positifs de reprise économique en Europe et aux États-Unis caractérisés par la reprise de l'embauche et la confirmation de croissance européenne du PIB (produit intérieur brut) de 1,1% ; des problèmes géopolitiques ; de très basses températures aux États-Unis. Cependant, le prix du Brent est très dépendant des problèmes géopolitiques et du niveau de l'offre pétrolière mondiale.

Par ailleurs, l'offre durant ce premier trimestre était légèrement supérieure à la demande de

0,3MBbls/j, principalement dû à la production d'huile de schiste aux États-Unis. Ainsi, l'offre mondiale de pétrole pendant cette période s'est établie à 91,5 millions de barils par jour. Une hausse de 0,3 million de barils par jour par rapport au trimestre précédent.

Selon les spécialistes, cette tendance s'explique avec l'augmentation de l'offre OPEP de 0,1 million de barils par jour. Elle est soutenue par les productions provenant des formations américaines d'huile de schiste et une forte hausse de la production irakienne. La demande mondiale en pétrole (91,2 millions de barils par jour) connaît une augmentation de 1 million de barils par rapport au trimestre précédent.

Pour les trois prochains mois, les professionnels du marché du pétrole entrevoient que le prix va se situer entre 100 et 103 dollars par baril, pour le deuxième trimestre 2014.

Nancy France Loutoumba



Signature des prix fixés des hydrocarbures liquides produits au Congo, crédit photo Adiac



PROJET DE FACILITATION DES TRANSPORTS ET DU TRANSIT SUR LES CORRIDORS DOUALA-BANGUI ET DOUALA-N'DJAMENA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AOIO)

N° 001 /AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2014 DE MARS 2014

1. La Commission de la CEMAC a obtenu du Fonds Africains de Développement (FAD) un don en diverses monnaies, en vue du financement du programme régional de facilitation des transports et du transit en zone CEMAC. Il est prévu qu'une partie du montant de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements attendus au titre de l'exécution du marché des travaux de construction du Poste de Contrôle Unique (PCU) à la frontière entre le Cameroun et le Tchad à Kousséri.

Dans le cadre de la construction de ce poste de contrôle unique, la Commission de la CEMAC sollicite, de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux critères de qualifications requises, des offres sous plis fermé pour de l'exécution des travaux de la première tranche, regroupés en un lot unique pour une durée prévisionnelle de 15 mois et dont la consistance est la suivante :

A-Construction des Bâtiments

Il s'agit de l'édification de bâtiments administratifs et techniques communs aux deux pays, de construction et d'entretien aisé, dont :

- 01 bâtiment de service d'environ 680 m2 de superficie;
- 02 bâtiments (guérites) pour la police d'environ 370 m2 de superficie chacun ;
- 01 bâtiment pour la gendarmerie d'environ 265 m2 ;
- 01 bâtiment pour le pèse-essieu d'environ 155 m2 de superficie;
- 01 bâtiment énergie d'environ 125 m2 ;
- 02 blocs de toilettes publiques d'environ 75 m2 de superficie chacun ;
- 01 château d'eau d'environ 25 m2 de superficie;
- 01 château d'eau d'une capacité de 25 m3 ;
- 01 clôture mixte (maçonnerie + fil barbelé) de 2.350 ml.

B-Construction des Voiries et Réseaux Divers (VRD)

Ces travaux comprennent :

- les travaux préparatoires ;
- le débroussaillage et nettoyage du site ;
- le décapage de la terre végétale sur les voiries et parkings à aménager ;
- des travaux d'assainissement ;
- de travaux de déplacements des réseaux (AES-SONEL, CAMWATER, téléphones, etc) ;
- des fournitures et équipements divers (système de pesage des poids lourds, mobiliers de bureau, etc.) ;
- des travaux de plomberie sanitaire ;
- aménagement des voies de desserte des différents bâtiments
- des travaux d'aménagement en pavés autobloquants, de 07 voies carrossables de 12 m de large, avec deux espaces parkings et deux giratoires, sur une superficie d'environ 34.800 m2. Les longueurs respectives des aménagements sont les suivantes :

- Voie 1 : 304,963 ml ;
- Voie 2 : 188,47 ml ;
- Voie 3 : 304,963 ml ;
- Voie 6 : 200,938 ml ;
- Voie 7 : 283,508 ml ;
- Voie 8 : 200,458 ml ;
- Voie 9 : 83,353 ml ;
- Giratoire 1 : 470,935 ml ;
- Giratoire 2 : 438,09 ml.

C-Mise en œuvre du Plan de gestion environnemental et social

Il s'agit :

- de la plantation d'arbres le long des voies 300 plants ;
- de la Création de bosquet de compensation 6500 plants ;
- des mesures d'atténuation concernant la santé et la sécurité des populations ; et
- des mesures de renforcement de la capacité de gestion environnementale des acteurs.

2. Les entreprises originaires de tous les pays et répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le DAO peuvent participer à l'appel d'offres. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier Type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux de taille moyenne publié par la Banque Africaine de Développement (Edition de septembre 2010 mis à jour en juillet 2012).

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplé-

mentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT) de la Commission de la CEMAC, Projet : Programme de Facilitation des Transports et Transit, 4ème Etage. Téléphone : 00.236.70.55.50.80/00.236.70.55.50.84/00.242.05.344.42.68. Email : cemac@cemac.int; didd.cemac@yahoo.fr

avec copies à :

- Patrice MAUDZOU : pmaudzou@yahoo.fr,
- Eddie Justin Mbanza : ejmbanza@yahoo.fr,
- MALA DJONE : maladjone@yahoo.fr

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français, en formulant une demande écrite aux adresses suivantes :

Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT) de la Commission de la CEMAC, Projet : Programme de Facilitation des Transports et Transit, 4ème Etage. Téléphone : 00.236.70.55.50.80/00.236.70.55.50.84/00.242.05.344.42.68. Email : cemac@cemac.int; didd.cemac@yahoo.fr avec copies à : pmaudzou@yahoo.fr, ejmbanza@yahoo.fr, maismailh@gmail.com

Ministère des Infrastructures (MI) du Tchad/Direction Générale des Routes (DGR) ; Email : cispc@intnet.td Email : cispc@intnet.td

avec copie à Jean-Baptiste KILLAMTI Email : klamtijeanb@yahoo.fr

Cellule BAD/BM ; sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé - Cameroun, Tel (237) 22 22 44 51/ 22 22 22 94; Fax : (237) 22 23 48 78 / 22 22 22 94; email : csepr_badbm@yahoo.fr; michelmbella2009@yahoo.fr

contre un paiement non remboursable en espèces ou en chèque certifié (au nom de la CEMAC), d'un montant de cinquante mille francs CFA (50.000 FCFA) contre reçu. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupe-ment » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

4. Chaque offre rédigée en langue française, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Cellule BAD/BM sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé - Cameroun au plus tard le 25 avril 2014 à 10 heures précises (heure locale) et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2014 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE CONTRÔLE UNIQUE A LA FRONTIERE ENTRE LE CAMEROUN ET LE TCHAD A KOUSSERI »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les plis seront ouverts le 25 avril 2014 à 12 heures précises (heure locale) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans la salle de réunion de la Cellule BAD à YAOUNDE, par la Commission AD HOC de Passation des Marchés nommée à cet effet.

5. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de cent cinquante (150) millions de francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

6. La durée de validité des offres est fixée à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Elle permet de maintenir les offres valides pendant toute la période allant de l'analyse des offres à la notification du contrat (Cf. clause 18.1 des Instructions aux Soumissionnaires (IS)).

Financement

Le marché sera financé par le don FAD, à hauteur de 90%, et la CEMAC, à hauteur de 10%.

LE PRESIDENT,

Pierre MOUSSA

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « *Les villes africaines deviennent des mégalo-poles sans gestion urbaine ni ressources fiscales. Leur étalement dans l'espace pose des problèmes insolubles en matière de transports et d'alimentation en eau et en électricité.* »

Serge Michailof, professeur de sciences-po à Paris, jeune Afrique, Hors-série n°35, année 2014

□ « *Dans une société où les liens sociaux se délitent, où le chômage s'étend, il est normal que votre zone de repli soit la famille ou vos amis.* »

Maurice Godelier, Anthropologue français, Libération, le 11 avril 2014

□ « *Le coût élevé de la vie et la corruption demeurent le ferment de l'agitation sociale.* »

Rapport de Coface (2013) cité dans L'essentiel N° 47 de mai-juin 2013

□ « *Même si les jeunes ont des emplois, ils ne sont pas aussi stables et permanents que ceux de leurs parents et de leurs grands-parents. La hausse du coût de l'immobilier complique plus encore les choses et freine leur départ du foyer familial.* »

Anna Ludwinek, Polonaise, directrice de recherche dans l'équipe Conditions de Vie et Qualité de Vie, Le Soleil, 15 avril 2014.

□ « *Les frontières de l'ex-URSS ont été tracées de façon tout aussi aléatoire que celles du colonialisme européen en Afrique* »

Parag Khanna, géopolitologue, né en Inde, Libération, 4 avril 2014

□ « *Bien conduire, pour un journaliste, c'est avancer vite sans donner de coups de volant. En tout cas, le dérapage incontrôlé "lécher, lâcher, lyncher" nous fait risquer la sortie de route.* »

Christophe Déloire, ancien directeur du Centre de formation des journalistes (CFJ), actuellement secrétaire général de Reporters sans frontières, Le Monde, 16 mai 2011

**Double terrain à vendre à Massengo et Kintélé (domaine)
Contacter : 06 821 82 80**

LEBENBAY

1-Apprenez l'anglais ou l'informatique à domicile ou dans votre entreprise
2-Séjours linguistique aux USA. Apprenez l'anglais aux USA
Tél : 05 588 69 67 / 01 044 87 04

DÉVELOPPEMENT DURABLE

27 millions FCFA pour l'élaboration de la grille de légalité du Flegt

Financé par l'Union européenne via l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce document permettra de sensibiliser les sociétés forestières à la procédure de délivrance des certificats selon les normes recommandées.

Le lancement officiel de la procédure d'élaboration de ce document a eu lieu le 15 avril à Brazzaville, sous la coordination du directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga. En vue de son élaboration, la cellule de Légalité forestière et de traçabilité (LFT) travaillera en collaboration avec les points focaux des administrations impliquées dans le système de vérification.

Les différentes activités retenues sont, entre autres : l'organisation

des sessions de travail avec les représentants de chaque administration impliquée dans la délivrance d'un ou plusieurs éléments de vérification de la grille de légalité ; la mise en cohérence des fiches en tenant compte des changements intervenus sur le plan législatif ou réglementaire, après la signature de l'accord de partenariat volontaire (APV-Flegt).

« Une fois l'ensemble des contributions prises en compte, la cellule LFT préparera et organisera un atelier de validation de ce nouveau manuel de procédures », a expliqué le coordonnateur de ce projet, Alain Bienvenu Ossebi. « Il faut essayer de standardiser un manuel qui leur permettrait d'obtenir ce document en temps réel pour ne pas être pénalisé quant aux conditions de non-conformité », a-t-il ajouté.

Représentant le premier fonction-

naire de la FAO, Marius Sayama Maba a, pour sa part, demandé aux prestataires de ces services attendus, de coopérer étroitement avec ce dernier afin d'éviter d'éventuels dérapages. Par ailleurs, remerciant l'Union européenne pour son implication à travers ces multiples programmes d'appui au processus, Michel Elenga a invité toutes les administrations impliquées dans le système de vérification de la légalité des entreprises forestières, attributaires des titres d'exploitation, à s'impliquer.

Notons que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV, spécialisé dans l'application des règlements forestiers, dans la gouvernance ainsi que dans les échanges commerciaux entre la République du Congo et l'Union européenne.

Lopelle Mboussa Gassia

LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

L'association CBFAA boucle sa campagne de sensibilisation

L'École normale supérieure (ENS) et l'École normale supérieure et polytechnique (ENSP) ont constitué le 11 avril, la dernière étape de cette opération consistant à faire nettoyer les sites universitaires et scolaires par les étudiants et les élèves, à les éduquer et les encourager à mettre les déchets dans les poubelles.

Les responsables de Congo-Brazzaville Fulbright Alumni Association (CBFAA) conduits par leur président, Bovid Chrishuler Atouta, viennent de boucler leur projet sur la protection de l'environnement mis en place en novembre 2013 grâce à un financement du département d'État américain, par le truchement de l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo. La cérémonie qui s'est déroulée dans l'amphithéâtre de l'ENS, a été marquée par la remise de bacs à ordures aux responsables des deux établissements et la présentation des opportunités d'étudier aux États-Unis par le canal de la bourse Fulbright.

Représentant son établissement, le directeur de l'ENS, le professeur Pascal Robin Ongoka, a encouragé les étudiants des deux écoles d'enseignement supérieur à postuler pour les bourses améri-



caines afin d'aller étudier aux États-Unis d'Amérique. S'agissant des bacs à poubelles reçus, il a rappelé aux élèves que la protection de l'environnement universitaire, plus précisément des deux écoles, devrait occuper une place de choix dans leur vie estudiantine. Pascal Robin Ongoka les a, enfin, invités à mettre les emballages dans les bacs à poubelles au lieu de les jeter par terre car cette pratique était non seulement irresponsable mais aussi nuisible à la santé. Créée en 2012 et sponsorisée par le département d'État américain, l'association CBFAA regroupe d'anciens étudiants congolais ayant étudié dans ce pays. Son objectif est de mener des actions à caractère communautaire et social. « Nous faisons la promotion

Les participants à la campagne de sensibilisation des possibilités d'étudier aux États-Unis par le canal de la bourse Fulbright dont nous avons bénéficié. Tout étudiant congolais peut bénéficier de la bourse Fulbright à condition de remplir les conditions suivantes : avoir une licence dans n'importe quelle discipline et faire un bon score au test d'anglais TOEFL », a expliqué Serge Goma. Rappelons que dans le cadre de son projet de protection de l'environnement, cette organisation a organisé des campagnes de sensibilisation au CEG et lycée Nganga-Édouard, au CEG Les-Trois-Glorieuses, aux facultés des Lettres et des sciences humaines, des Sciences et techniques, de Droit, ainsi qu'à l'ENS et à l'ENSP de l'université Marien-Ngouabi.

Parfait Wilfried Douniama



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP : 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014



Avis d'Appel d'Offres

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AOIO)
N° 003/AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2014 DE MARS 2014

PROJET DE FACILITATION DES TRANSPORTS ET DU TRANSIT SUR LES CORRIDORS DOUALA-BANGUI ET DOUALA-N'DJAMENA

1. La Commission de la CEMAC a obtenu du Fonds Africains de Développement (FAD) un don en diverses monnaies, en vue du financement du programme régional de facilitation des transports et du transit en zone CEMAC. Il est prévu qu'une partie du montant de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements attendus au titre de l'exécution du marché de fourniture et d'installation des pèses essieux sur les corridors Douala-Bangui et Douala-N'djaména.

La Commission de la CEMAC sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux critères de qualifications requises pour fournir et installer les pèses essieux fixes et mobiles.

Les acquisitions regroupées en deux (02) lots comprennent :

Lot 1 : Fourniture et installation des pèses essieux fixes y compris mobilier et matériel informatique

Durée prévisionnelle : cinq (5) mois

Les pèses essieux à fournir est composé de : (i) deux bascules équipées de capteurs de trois tonnes certifiés par l'Organisation Internationale de Métrologie légale ; (ii) des câbles étanches de transport des signaux des bascules qui raccordent les capteurs à l'indicateur électronique ; (iii) un système électronique de pesage permettant la détermination de tous les indicateurs requis par le pesage routier ainsi que du mobilier tels que calcul automatique des poids par essieu, calcul automatique du poids total du véhicule, la détection automatique du type de véhicules, les impressions des tickets, l'affichage LCD des charges, l'enregistrement automatique des données ; (iv) du matériel informatique, des accessoires et câblages divers nécessaire au bon fonctionnement du système de pesée.

Lot 2 : Fourniture de trois pèses essieux mobiles y compris fourgonnettes équipés de matériels et mobiliers nécessaires

Durée prévisionnelle : quatre (4) mois.

Ce lot comprend :

- La fourniture du matériel nécessaire au pesage dynamique des véhicules en marche à basse vitesse sur les corridors routiers.
- La formation de dix agents de l'administration pendant une durée de deux semaines sur la manipulation, installation et assemblage des équipements techniques.

Les pèses essieux mobiles à fournir seront constitués, entre autres, de : (i) deux bascules équipées de capteurs de trois tonnes certifiés par l'Organisation Internationale de Métrologie légale ; (iii) câbles étanches de transport des signaux des bascules qui raccordent les capteurs à l'indicateur électronique ; (iv) un système électronique de pesage permettant la détermination de tous les indicateurs requis par le pesage routier tels que calcul automatique des poids par essieu, calcul automatique du poids total du véhicule, la détection automatique du type de véhicules, les impressions des tickets, l'affichage LCD des charges, l'enregistrement automatique des données ; (v) mobiliers et matériels incorporés à la fourgonnette nécessaire au bon fonctionnement de la pesée dont un équipement de pesée amovible, des balises en plastiques des matériels informatiques (microordinateur, imprimante, câbles et accessoires), 12 gilets fluorescents etc.

Les caractéristiques métrologiques du modèle sollicité du pèse-essieux mobile embarqué par une fourgonnette sont les suivantes : Portée maximale de pesage par essieu : 40 tonnes ; limite minimale de pesage : 20kg ; capacité totale par véhicule : 100 tonnes ; vitesse de passage optimale par véhicule : 6km/h ; vitesse minimale par véhicule : 0,5 km/h ; accélération nulle ; tolérance des équipements : + ou - 2% du poids pesé.

Le matériel et mobiliers incorporés à la fourgonnette comprend entre autres : un bureau (voir annexe 8); coffres de rangement ; assises relevables garnies de tissu bleu nuit ; armoire de rangement ; plafonniers à LED; panneaux solaires de 20 A, permettant de faire fonctionner les équipements ; prises de 220V pour le bureau, convertisseur chargeur ; raccordement prise externe, chargeur des batteries ; Equipement de pesée amovible; Balises en plastiques ; Matériels informatiques (un microordinateur, une imprimante, câbles et accessoires) ; des gilets fluorescents etc.

2. Les entreprises originaires de tous les pays et répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le DAO peuvent participer à l'appel d'offres. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier Type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux de taille moyenne publié par la Banque Africaine de Développement (Edition de septembre 2010 mis à jour en juillet 2012).

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT), Programme de Facilitation des Transports et du Transit, Commission de la CEMAC 4ème Etage. Téléphone : 00.236.70.55.50.80/00.242.05.344.42.68/00.236.70.55.50.82. Email : cemac@cemac.int ; didd.cemac@yahoo.fr .

Avec copies à :

- Eddie Justin MBANZA, email : ejmbanza@yahoo.fr ;
- Patrice M.D.A MAUDZOU, email : pmaudzou@yahoo.fr ;
- MALA NDAHA DJONE, email : maladjone@yahoo.fr .

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français, en formulant une demande écrite aux adresses suivantes :

• Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports Programme de Facilitation des Transports et Transit de la Commission de la CEMAC 4ème Etage BP 969 BANGUI (RCA) ; Téléphones : 00.236.70.55.50.80 / 00.236.70.55.50.84 / 00.242.05.344.42.68. Email : cemac@cemac.int; didd.cemac@yahoo.fr, avec copies à : ejmbanza@yahoo.fr ; pmaudzou@yahoo.fr maladjone@yahoo.fr .

• Direction Générale des Routes (DGR) ; Ministère des Infrastructures (MI) du Tchad Email : ciscep@intnet.td

Avec copie à Jean-Baptiste KILLAMTI Email : klamtijeamb@yahoo.fr

• Cellule BAD/BM
sise Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre
YAOUNDÉ (Cameroun)
Tel (237) 22 22 44 51/ 22 22 22 94; Fax : (237) 22 23 48 78 / 22 22 22 94; Email : csepr_badbm@yahoo.fr; Avec copie à : michelmbella2009@yahoo.fr

contre un paiement non remboursable en espèces ou en chèque certifié (au nom de la CEMAC), d'un montant de cinquante mille francs CFA (50.000 FCFA) contre reçu. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

4. Chaque offre rédigée en langue française, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Cellule BAD/BM sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à YAOUNDE (Cameroun) au plus tard le 25 avril 2014 à 12 heures précises (heure locale) et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°003/AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2013 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES PESES ESSIEUX SUR LES CORRIDORS DOUALA-BANGUI ET DOUALA-N'DJAMENA ».

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

5. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant égal à 2% du montant de l'offre ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible pour les lots 1 et 2.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les plis seront ouverts le 25 avril 2014 à 13 heures précises (heure locale) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans la salle de réunion de la Cellule BAD à YAOUNDE, par la Commission AD HOC de Passation des Marchés nommée à cet effet.

6. La durée de validité des offres est fixée à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Elle permettra de maintenir les offres valides pendant toute la période de l'analyse des offres à la notification du contrat, (Cf. clause 18.1 des Instructions aux Soumissionnaires (IS)).

7. Financement :

Le marché envisagé sera financé par le don FAD à hauteur de 90% et la CEMAC à hauteur de 10%.

LE PRESIDENT
Pierre MOUSSA

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

La Semaine scientifique se tient à Brazzaville

Le 14 avril, à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, le ministre d'État, Florent Ntsiba, représentant le président de la République Denis Sassou N'Guesso, a ouvert la rencontre des chercheurs, inventeurs et innovateurs du continent africain.

La Semaine de la science, de la technologie et de l'innovation est organisée du 14 au 18 avril par l'Union africaine et le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation, dirigé par le ministre Bruno Jean Richard Itoua, en vue de contribuer à l'émergence du Congo et de l'Afrique par la promotion du leadership des jeunes dans le développement de la science, de la technologie et de l'innovation. L'événement rassemble des participants venus de tous les États membres de l'Union africaine. À cette occasion, plusieurs activités seront organisées, notamment : la réunion du Congrès pana-africain d'éthique et de bioéthique (Copab) ; la réunion de la conférence des ministres africains de la Science et de la Technologie (Amcost) ; l'assemblée générale de l'Académie africaine des sciences (ASS) ; et l'exposition des savoir-faire, inventions et innovations.



Les participants (crédit-adiac)

La cérémonie d'ouverture a été marquée par plusieurs allocutions notamment celles de l'administrateur maire de Poto-Poto, Jacques Elion, du président du Copab, le Pr. Pierre Effa, du président de l'Académie africaine des sciences (ASS), le Pr. Ahmadou Lamine Ndiaye, de la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Alfonso, et celle du ministre Florent Ntsiba. Des intermèdes musicaux

ont rythmé ces différents discours. Le président du Copab, le Pr. Pierre Effa, a souligné que l'atelier sous-régional s'annonçait comme un tournant décisif pour l'avancement du continent, de la juridiction en matière de l'éthique de la vie, et l'institutionnalisation en Afrique de structures de régulation en éthique et en bioéthique. Ces travaux ont pour objet principal d'installer le forum d'éthique pour

l'Afrique centrale.

Le Pr. Ahmadou Lamine Ndiaye, de l'ASS, a rendu hommage au président de la République Denis Sassou N'Guesso pour ses multiples actions en faveur de la science et de la technologie : l'organisation de la première rencontre des hommes de science d'Afrique en 1987 ; la création d'un prix africain pour la science et l'innovation ; ainsi que la Semaine scientifique et toutes ses

activités.

La représentante de l'Unesco, Ana Elisa Alfonso, a rappelé quant à elle aux participants, que cette Semaine de la science s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de sa structure à l'horizon 2063. Brazzaville est à été choisie par l'Unesco comme la première ville africaine de science.

Ouvrant les travaux au nom du président de la République Denis Sassou N'Guesso, le ministre d'État Florent Ntsiba a expliqué que la directive majeure de ce forum était d'agir de manière préventive sur l'axe de développement des populations dont les pays aspirent à l'émergence d'ici à 2025. Au terme de ses propos, il a rappelé que les défis majeurs des États africains sont de rendre disponibles des ressources conséquentes pour une science et une technologie.

Rappelons enfin qu'en prélude à cette Semaine de la science, le ministre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua, s'était entretenu avec le corps diplomatique au Congo et le système des Nations unies, en vue de relayer l'information de ces assises dans leurs pays respectifs.

Lydie Gisèle Oko

ÉDUCATION CIVIQUE

Des jeunes Brazzavillois sensibilisés

Le président de la Mutuelle Enfants Jean Dominique Okemba (Mejdo), Judicaël Akondjo, a annoncé, le 14 avril, la continuation des campagnes de civisme au bénéfice des milliers de jeunes oisifs et délinquants des quartiers de Brazzaville.

Débutée au quartier Ngamakosso, dans le 6e arrondissement de la capitale, la séance de sensibilisation a réuni plus de cent jeunes qui ont été éduqués, deux heures durant, à l'apprentissage des petits métiers lucratifs, au respect des lois établies par l'autorité publique et à la considération d'autrui, notamment à l'endroit des aînés et des personnes du troisième âge. Selon le bureau exécutif de l'organisation, cette action va se poursuivre dans d'autres arrondissements de Brazzaville car elle intègre le volet insertion sociale de la Mejdo. « Il va nous manquer beaucoup si nous ne sommes pas respectueux envers nos aînés et envers les autres. Notre comportement est de beaucoup pour s'intégrer dans la société mais la place est réservée à ceux qui se comportent bien. Il y a certes la paix à Brazzaville mais nos actions doivent la consolider dans tous les quartiers. La campagne actuelle vise l'assainissement des mentalités jeunes, des brigands et des sauvages », a indiqué Judicaël Akondjo, président de la Mejdo.

« Les oisifs et délinquants viennent à nous et nous les éduquons »

Au cours de ces rencontres, la Mejdo compte imprimer et diffuser un guide de formation en matière d'éducation à la culture de la paix, au civisme et à la citoyenneté et développer chez les jeunes, à travers leurs représentants communaux, la culture de la paix, la ci-

toyenneté, le civisme et autres compétences en vue de la promotion de saines habitudes dans la vie quotidienne.

« D'un moment à l'autre, nous allons toujours informer les autorités communales et policières au moyen d'un courrier écrit pour tenir nos rencontres avec les jeunes des quartiers concernés. D'ailleurs nos activités sont toujours médiatisées parce que nous ne faisons pas de secret. Les oisifs et délinquants viennent à nous et nous les éduquons. Le souhait serait de les intégrer dans les différents métiers dès que possible », a expliqué Judicaël Akondjo. Pour l'heure, la Mejdo, une organisation sociale et caritative, compte des centaines de membres actifs et veut s'affilier avec d'autres organisations humanitaires afin de consolider ses acquis et affirmer l'ampleur de son action humaniste. « Nous allons répertorier des petits métiers et des centres de formations pour orienter nos mutualistes. Il faut pour cela des moyens car des contrats seront signés avec les chefs d'ateliers et les responsables des centres de formation pour payer par la suite des formations à nos mutualistes. Avec peu de moyens nous allons faire peu avant d'obtenir peut-être des aides d'ailleurs », a ajouté le président de la Mejdo. Elle œuvrepour l'assainissement, l'entraide et le sport sur le périmètre urbain de Brazzaville.

Fortuné Ibara

VIE ASSOCIATIVE

Les ressortissants d'Allembé plus qu'unis

L'assemblée générale ordinaire de fin de mandat de cette organisation des ressortissants du district d'Allembé, dans le département des Plateaux, qui s'est tenue le 12 avril au lycée A.A. Neto dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Talangai, a renouvelé sa confiance à Mangoueleh-Beoleh. Réélu à la tête d'un bureau exécutif national de huit membres, le président sortant du Comité de coordination des actions de développement du district d'Allembé (Cada), Mangoueleh-Beoleh, s'est félicité de cette marque de confiance renouvelée. Il a également rappelé le conteste social dans lequel cette association avait été créée il y a quelques années. Cette organisation a été

créée, a-t-il indiqué, dans un contexte social particulier où les filles et fils de ce district n'entretenaient pas de liens fraternels solides et se regardaient plutôt en chiens de faïence. Son but étant de maintenir le climat d'unité, d'entente et de solidarité dans le district. « Aujourd'hui, sans me tromper, grâce à l'action multidimensionnelle du Cada, beaucoup de solutions ont été trouvées, puisque les uns et les autres se regardent désormais sans animosité », s'est-il réjoui. Il a aussi cité quelques défis majeurs à relever qui attendent les ressortissants du district d'Allembé, comme, entre autres, le développement économique et social du district, son désenclavement et l'aménagement local.

Mangoueleh-Beoleh est sinon revenu sur le passé du Cada qui a connu beaucoup de soubresauts liés, entre autres, à la nomination de certains responsables à l'étranger et au plan interne. Malgré tout cela, a-t-il conclu, « le Cada est le roseau qui plie mais ne rompt pas ». Les participants ont, par ailleurs, mis en place un conseil d'administration de trente-cinq membres et un commissariat aux comptes de quatre personnes. Ils ont également adopté le rapport moral du bureau exécutif national. Rappelons que les travaux se sont déroulés en présence du président du conseil départemental des Plateaux, Jean-Pierre Ibombo, natif du district d'Allembé.

Parfait Wilfried Douniama

MUGEF

Le budget 2014 arrêté à plus de deux milliards FCFA

Le conseil d'administration de la Mutuelle générale de la Fetrasseic (Mugef) a adopté le 11 avril, lors de sa 26^e session ordinaire à Brazzaville, le budget de l'année 2014 qui s'élève à 2,2 milliards FCFA.

Le président de la Mugef, Sylvain Nzassi-Ibouanga, a exhorté, par ailleurs, les administrateurs de la structure à mettre à profit toutes leurs potentialités pour réaliser les objectifs qui leur sont assignés. Le programme d'activités 2014 prévoit le renforcement de la campagne d'adhésion et l'amélioration du traitement des dossiers de la mutuelle. « La réussite de ces actions ne doit faire l'objet

d'aucun manquement pour que vive la Mugef », a rappelé le président Sylvain Nzassi-Ibouanga. À cette occasion, il a souligné que les défis inédits que les administrateurs pouvaient rencontrer ne laissent qu'une marge étroite pour l'action.

C'est pourquoi, a-t-il insisté, la Mugef doit être « cette réponse collective aux besoins individuels de ses membres ».

Analysant les débats, Sylvain Nzassi-Ibouanga s'est félicité de l'engagement des conseillers, mais surtout, de leur courage et de leur sens inébranlable des responsabilités à travers lequel « ils seront à même de convaincre et d'affirmer la place de la Mugef dans le secteur de la protection sociale qui est en voie de restructuration. »

F.I.



Avis d'Appel d'Offres

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AOIO) N° 002 /AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2014 DE MARS 2014 PROJET DE FACILITATION DES TRANSPORTS ET DU TRANSIT SUR LES CORRIDORS DOUALA-BANGUI ET DOUALA-N'DJAMENA

1. La Commission de la CEMAC a obtenu du Fonds Africains de Développement (FAD) un don en diverses monnaies, en vue du financement du programme régional de facilitation des transports et du transit en zone CEMAC. Il est prévu qu'une partie du montant de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements attendus au titre de l'exécution du marché de construction de trois stations de pesage sur le corridor Douala-Bangui respectivement à Beloko/Baoro, Bossembélé et au PK 26 de Bangui.

La Commission de la CEMAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction de ces trois stations de pesage. La consistance de ces offres est déclinée ci-après :

- des voies de chaussée et parking pour circulations lourdes et légères;
- un (01) bloc technique ;
- un (01) bloc cantine ;
- un (01) hangar ;
- deux (02) guérites;
- un (01) zone de pesage ;
- un (01) zone d'extension et un espace vert.

Les travaux, regroupés en un lot unique comprenant les bâtiments et les voiries et réseaux divers (VRD) et dont la durée prévisionnelle est de 06 mois, peuvent se résumer ainsi qu'il suit:

- construction des aires de circulation et de stationnement en pavés autobloquants, de deux plateformes de pesée en béton armé ;
- construction de deux blocs techniques reliés chacun à un pèse-essieu, d'un magasin de stockage, de deux guérites pour les gendarmes, d'un local pour le groupe électrogène ;
- construction de Voiries et Réseaux Divers.
- réalisation d'un forage profond équipé d'une pompe électrique immergée ;
- réalisation d'un paratonnerre;
- réalisation de la signalisation verticale et de la signalisation horizontale.

La durée prévisionnelle des travaux est de six mois.

2. Les entreprises originaires de tous les pays et répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le DAO peuvent participer à l'appel d'offres. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier Type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux de taille moyenne publié par la Banque Africaine de Développement (Edition de septembre 2010 mis à jour en juillet 2012).

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT), Programme de Facilitation des Transports et du Transit, Commission de la CEMAC 4ème Etage. Téléphone : 00.236.75.50.00.47/00.236.70.55.50.84. Email : cemar@cemac.int ; didd.cemac@yahoo.fr .

Avec copies à :

- Eddie Justin MBANZA, email : ejmbanza@yahoo.fr ;
- Patrice M.D.A MAUDZOU, email : pmaudzou@yahoo.fr ;
- MALA NDAHA DJONE, email : maladjone@yahoo.fr .

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français, en formulant une demande écrite aux adresses suivantes :

- Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Trans-

ports Programme de Facilitation des Transports et Transit de la Commission de la CEMAC 4ème Etage BP 969 BANGUI (RCA) ; Téléphones : 00.236.70.55.50.80 / 00.236.70.55.50.84 / 00.242.05.344.42.68. Email : cemar@cemac.int; didd.cemac@yahoo.fr, avec copies à : ejmbanza@yahoo.fr ; pmaudzou@yahoo.fr maladjone@yahoo.fr .

- Direction Générale des Routes (DGR) ; Ministère des Infrastructures (MI) du Tchad
Email : ciscp@intnet.td

Avec copie à Jean-Baptiste KILLAMTI Email : klamtijeamb@yahoo.fr

- Cellule BAD/BM
sise Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre
YAOUNDÉ (Cameroun)
Tel (237) 22 22 44 51/ 22 22 22 94; Fax : (237) 22 23 48 78 / 22 22 22 94;
Email : csepr_badbm@yahoo.fr;
Avec copie à : michelmbella2009@yahoo.fr

contre un paiement non remboursable en espèces ou en chèque certifié (au nom de la CEMAC), d'un montant de cinquante mille francs CFA (50.000 FCFA) contre reçu. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

4. Chaque offre rédigée en langue française, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Cellule BAD/BM sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à YAOUNDE (Cameroun), au plus tard le 25 avril 2014 à 12 heures précises (heure locale) et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°002/AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2012 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE TROIS STATIONS DE PESAGE A BELOKO/BAORO,
BOSSEMBELE, PK 26 DE BANGUI ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les plis seront ouverts le 25 avril 2014 à 13 heures précises (heure locale) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans la salle de réunion de la Cellule BAD à YAOUNDE, par la Commission AD HOC de Passation des Marchés nommée à cet effet.

5. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre représentant 2% du montant de l'offre ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

6. La durée de validité des offres est fixée à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Elle permettra de maintenir les offres valides pendant toute la période de l'analyse des offres à la notification du contrat, (Cf. clause 18.1 des Instructions aux Soumissionnaires (IS)).

7. Financement :

Le marché envisagé sera financé par le don FAD à hauteur de 90% et la CEMAC à hauteur de 10%.

LE PRESIDENT

Pierre MOUSSA

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La FAO veut mobiliser contre la jaunisse de la banane

La maladie, jadis disparue, a tendance à revenir au galop. L'agence des Nations unies affirme qu'elle est déjà en progression en Afrique. Cela peut sembler incroyable mais une maladie touchant à la banane serait une menace sérieuse contre la sécurité alimentaire de la planète.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation, la FAO basée à Rome, estime que l'épidémie de jaunisse de la banane en cours constitue une menace à prendre au sérieux. La jaunisse de la banane, appelée jaunisse fusarienne, est des plus virulentes. Or la banane est un fruit consommé dans les cinq continents ; des pans importants de l'économie mondiale reposent sur sa production et son exportation.

Le Dr Gianluca Gondolini, secrétaire du Forum mondial de la banane auprès de la FAO est très

clair : « *Toute maladie ou contrainte qui touche les bananes, frappe une importante source de nourriture, de moyens d'existence, d'emploi et de recettes publiques.* » D'où l'alarme de la FAO qui invite les pays producteurs à « *intensifier la surveillance, la notification et la prévention* » de la maladie qui s'est d'ores et déjà « *propagée de l'Asie à l'Afrique et au Moyen-Orient et menace de s'étendre aux pays d'Amérique Latine* ».

Même si pour l'instant le plus gros des producteurs à grande échelle que sont des pays comme la Colombie ou l'Équateur n'est pas encore atteint, l'avancée du mal ne laisse aucun doute : sans mesures rapides de prévention, les bananeraies du monde sont à risque. Il est précisé que la maladie ne représente pas un danger pour la santé de l'homme, mais qu'elle réduit fortement la production du bananier. En plus, est-il souligné, la souche dite TR4 de la maladie

qui se développe actuellement, infecte plus particulièrement les bananes Cavendish, plus connues au Congo sous le nom de « gros-michel » ou de « banane-dessert ». Or c'est cette variété qui est la plus commercialisée au monde. La jaunisse fusarienne se transmet à travers le sol par le biais d'un champignon qui peut survivre pendant des décennies, disent les scientifiques. Seule parade pour l'instant : éviter le transbordement des plants infectés et les va-et-vient des personnes et même des véhicules à travers les champs malades. Cela peut éviter la contamination des surfaces saines. La FAO a d'ores et déjà prévu des rencontres de concertation de haut niveau au Kenya et en Afrique du Sud dans les jours qui viennent pour ce qui est du continent africain. D'autres sont programmées pour l'Asie et les Amériques.

L'organisation rappelle avec insis-

tance : « *la banane est la huitième culture alimentaire mondiale, la quatrième dans les pays moins avancés.* » Aussi la jaunisse fusarienne, également appelée 'maladie de Panama', doit-elle être contrée au plus vite. Une épidémie à l'échelle mondiale se traduirait par « *de sérieuses conséquences pour les planteurs, les négociants et les familles qui tirent leurs moyens d'existence de la filière bananière* », estime le Dr Fazil Dusunceli, phytopathologiste de la FAO.

Il n'y a pas que les grandes multinationales, surtout cantonnées au Kenya, en Afrique du Sud, en Amérique latine et dans les Caraïbes qui sont concernées. Le petit planteur de village peut aussi, sans le savoir, propager la maladie si on n'y prend garde. La banane, objet de tractations ardues pour les pays dits ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) entre pour 19% dans les importations européennes de cette zone. Elle est

au centre d'un accord de préférence avec l'Union européenne qui a tendance toutefois à privilégier de plus en plus les autres provenances.

Dans la sous-région, des pays comme le Cameroun (exportation), le Burundi, l'Ouganda et surtout le Rwanda, ont la banane comme aliment de base. Elle entre dans la composition de breuvages alcoolisés comme la bière de banane. La diversité et la variété de ce fruit va de la banane naine et verte à la banane dodue violette, dite des missionnaires anglais en passant, bien entendu, par la banane plantain. Au Congo, la Vallée du Niari est la terre de prédilection de cette dernière variété même si, en principe, tous les sols du pays se montrent propices à sa culture. Des plants améliorés et résistants sont actuellement en cours de distribution.

Lucien Mpama

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le renforcement des administrations fiscales des pays du Sud, une nécessité selon Catherine Olier

En charge de la fiscalité au sein de l'ONG Oxfam à Bruxelles (Belgique), Catherine Olier a expliqué que les pays du Sud, principaux victimes des flux financiers illicites - estimés à 950 milliards de dollars - manquent de moyens pour participer à l'échange automatique d'information en matière fiscale.

Les pays comme le Luxembourg et l'Autriche viennent d'accepter d'augmenter la quantité d'information partagée automatiquement par les autorités fiscales en Europe à partir de 2016. Catherine Olier se pose la question de savoir si cela constitue une bonne nouvelle pour les pays en développement.

En effet, cette directive sur la fiscalité des revenus d'épargne ne concerne que les États membres de l'Union européenne (UE), avec l'idée de rendre automatique l'idée d'un échange entre les États de l'Union. Ce qui, a priori n'aura pas d'impact sur les pays en développement. Mais la promesse faite par l'Autriche et le Luxembourg d'adopter la directive est une avancée, car elle

va participer à la mise en place de l'échange automatique d'information au niveau mondial demandée par le G20.

Pour le moment, ce projet du G20 d'échange automatique d'information entre les autorités fiscales des pays doit se faire dans les règles de réciprocité d'échange. Ce qui exclut de facto les pays en développement dont les administrations fiscales ne sont pas prêtes à mettre en place une telle norme. Mais ce système va créer deux mondes. D'une part celui des pays développés pouvant lutter efficacement contre l'évasion fiscale, et d'autre part, celui des autres pays. Pour éviter cet écueil, Catherine Olier pense que le G20 devrait accepter de ne pas imposer la réciprocité dans l'échange d'information fiscale, « *afin de permettre aux pays en développement de lutter eux aussi contre l'évasion fiscale. Par ailleurs, il faut renforcer les administrations fiscales dans les pays du Sud afin qu'ils puissent, à moyen terme, participer pleinement au système d'échange* ».

Elle note que le G20 regarde

avant tout ses propres intérêts, c'est-à-dire les questions qui concernent les vingt pays les plus développés. Elle souligne aussi les raisons pour lesquelles un État devient un paradis fiscal : « *un taux de taxation des étrangers très bas, voire nul ; mais aussi la culture du secret et l'absence de coopération en matière fiscale avec d'autres États* ». Pour elle, ne pas impliquer les pays en développement dans le système mondial d'échange automatique de données fiscales c'est aussi prendre le risque que « *ces mêmes pays soient tentés de devenir des paradis fiscaux* ».

Le principal argument de la part du G20 en faveur du maintien du principe de réciprocité serait, d'après elle, la crainte que les pays en développement n'aient pas les moyens de traiter les informations fiscales de manière confidentielle et sécurisée. Mais, elle reconnaît qu'il est tout de même difficile de connaître la véritable priorité des pays en développement, leur position n'étant pas toujours prise en compte dans les négociations internatio-

nales qui ont souvent lieu qu'entre les pays développés dans des enceintes telles que le G20.

Les pays en développement ont perdu 950 milliards de dollars en 2012

Catherine Olier relève que les pays en développement sont victimes également de l'évasion et de l'optimisation fiscale, « *même si les montants restent par définition difficiles à évaluer* ». Selon les chiffres de Global Financial Integrity (GFI) qui englobent l'ensemble des flux financiers illicites, les pays en développement ont perdu 950 milliards de dollars en 2012. Ce qui représente sept fois le montant de l'aide publique au développement que consacrent les pays développés aux pays du Sud.

En effet, pour un dollar d'aide publique au développement, ce sont sept dollars qui ressortent sous forme de flux financiers illicites. Par ailleurs, la part de l'impôt dans le PIB reste faible dans les pays en développement comparés à celle des pays dits riches.

En 2011, la part de l'impôt dans le PIB des 27 États membres de l'UE était en moyenne de 38,8 %. Dans les pays en développement, ce ratio tombe à 15-20 %.

Catherine Olier propose des solutions : par exemple le renforcement des administrations fiscales des pays du Sud via le financement et l'assistance. En 2007, seulement 0,15% de l'aide publique de développement était alloué aux questions fiscales. Selon Catherine Olier, il faut également mettre en place un cadre législatif adapté à la lutte contre l'évasion fiscale, par exemple en mettant en place le reporting pays par pays des grandes entreprises internationales.

Ce reporting, qui existe déjà pour les banques, devrait obliger les multinationales européennes investissant dans les pays en développement de dévoiler le nombre d'employés, les bénéficiaires qu'elles engrangent et le montant des impôts qu'elles payent, afin de s'assurer que la taxation se fait bien dans le pays où se trouve l'activité réelle et non dans un paradis fiscal.

Noël Ndong



OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél. : 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél. : 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

JE VOYAGE AVEC ETHIOPIAN



Haile Gebreselassie
4 fois Champion du monde d'athlétisme,
détenteur de 27 records du monde

Haile

ETHIOPIAN AIRLINES INTERNATIONAL SERVICE

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Abidjan (Côte d'Ivoire) | Kuala Lumpur (Malaysia) |
| Abuja (Nigeria) | Kuwait City (Kuwait) |
| Accra (Ghana) | Lagos (Nigeria) |
| Addis Ababa (Ethiopia) | Libreville (Gabon) |
| Bahir Dar (Ethiopia) | Lilongwe (Malawi) |
| Bamako (Mali) | Lomé (Togo) |
| Bangkok (Thailand) | London (United Kingdom) |
| Beijing (China) | Luanda (Angola) |
| Beirut (Lebanon) | Lubumbashi (Congo) |
| Berbera (Somalia) | Lusaka (Zambia) |
| Blantyre (Malawi) | Malabo (Equatorial Guinea) |
| Brazzaville (Congo) | Maputo (Mozambique) |
| Brussels (Belgium) | Mekelle (Ethiopia) |
| Bujumbura (Burundi) | Mombasa (Kenya) |
| Cairo (Egypt) | Mumbai (India) |
| Cotonou (Benin) | Muscat (Oman) |
| Dar es Salaam (Tanzania) | Nairobi (Kenya) |
| Dakar (Senegal) | N'Djamena (Chad) |
| Dammam (Saudi Arabia) | Ndola (Zambia) |
| Dire Dawa (Ethiopia) | New Delhi (India) |
| Djibouti (Rep. of Djibouti) | Niamey (Niger) |
| Douala (Cameroon) | Ouagadougou (Burkina Faso) |
| Dubai (UAE) | Pointe Noire (Congo) |
| Entebbe (Uganda) | Paris (France) |
| Enugu (Nigeria) | Rio de Janeiro (Brazil) |
| Frankfurt (Germany) | Riyadh (Saudi Arabia) |
| Guangzhou (China) | Rome (Italy) |
| Harare (Zimbabwe) | Sao Paulo (Brazil) |
| Hangzhou (China) | Seoul (South Korea) |
| Hong Kong (China) | Singapore (Singapore) |
| Jeddah (Saudi Arabia) | Stockholm (Sweden) |
| Johannesburg (South Africa) | Tel Aviv (Israel) |
| Juba (Southern Sudan) | Toronto, Ontario (Canada) |
| Khartoum (Sudan) | Victoria (Seychelles) |
| Kigali (Rwanda) | Washington, D.C. (U.S.) |
| Kilimanjaro (Tanzania) | Zanzibar (Tanzania) |
| Kinshasa (D. R. of Congo) | |



A STAR ALLIANCE MEMBER

"J'ai appris à gagner grâce à Ethiopian"

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766



GARDEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE Avec les solutions Alcatel-Lucent



**COMMUNIQUEZ INTERACTIVEMENT
AVEC VOS CLIENTS / PARTENAIRES & COLLABORATEURS
PARTOUT DANS LE MONDE**

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ-NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

INDUSTRIALISATION

L'Afrique à la recherche de solutions crédibles

L'Afrique doit adopter des politiques industrielles crédibles et promouvoir des organismes efficaces chargés de la politique industrielle afin de renforcer la transformation structurelle du continent, préconise un rapport récemment publié par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et l'Union africaine (UA).

Constatant la croissance impressionnante de l'Afrique au cours de la dernière décennie sur fond d'inflation des prix pour les produits de base, ainsi que l'expansion des liens en matière de commerce et d'investissement avec les pays émergents, le rapport précise que l'industrialisation est un « préalable à la réalisation par l'Afrique d'une croissance économique inclusive et durable ».

En décembre dernier, dans la Déclaration de Lima adoptée par sa 15e Assemblée générale, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) avait déjà indiqué qu'un développement industriel "inclusif et durable" constituerait la base d'une croissance durable pour le continent africain. En fait, le continent africain est riche en ressources minérales,

mais certains pays comptent sur les exportations de ressources pour maintenir une forte croissance économique, un modèle qui ne peut être durable, selon le secrétaire général de l'ONUDI Li Yong.

En 2013, en lançant l'Agenda 2063 lors d'un sommet de l'Union africaine, la présidente de la commission de l'organe panafricain Nkosazana Dlamini-Zuma a indiqué que l'Afrique ne pourrait éradiquer la pauvreté ni réaliser un développement durable sans une véritable industrialisation.

« Les propos de Mme Dlamini-Zuma constituent un signal important, et je pense qu'elle a choisi la bonne voie », a indiqué à Xinhua Li Yong, ajoutant que « l'histoire montre que le développement industriel est un moyen important de promouvoir la croissance économique », et qu'« aucun pays développé ne pourra élever les revenus de son peuple sans développement industriel ». Pour des raisons historiques, et faute de capitaux et de technologies nécessaires, l'Afrique a été incapable d'établir elle-même un système industriel complet, ce qui a entraîné un développement industriel très modeste. À

la fin des années 1980, la production industrielle de l'Afrique ne représentait que 0,7% du total mondial.

Face à cette situation, de nombreux pays africains commencent à se mobiliser : le Maroc a lancé une nouvelle stratégie d'accélération industrielle (2014-2020), le Bénin envisage de faire passer la contribution de l'industrie manufacturière au Produit intérieur brut (PIB) de 8,5% à 15%, tandis que d'autres pays ont établi des parcs industriels, une approche qui présente de fortes possibilités de croissance et de création de valeur ajoutée.

Pour sa part, l'ONUDI accordera une attention et un soutien particuliers aux pays africains, les aidera à élaborer des stratégies de développement industriel, et leur présentera davantage de projets d'aide, dans l'objectif d'élever le niveau d'industrialisation du continent, a promis Li Yong.

La Chine contribue au processus

La Chine, 2ème économie mondiale, a intensifié ces dernières années ses investissements en Afrique. Les investissements directs chinois en Afrique sont passés de 1,44 milliard à 2,52

milliards de dollars, et ont connu une croissance annuelle de 20,5% entre 2009 et 2012, précise le livre blanc chinois sur la coopération économique et commerciale sino-africaine.

À ce jour, 2.000 entreprises chinoises ont investi dans plus de 50 pays et régions d'Afrique, couvrant un éventail de secteurs, dont la fabrication industrielle. Entre 2009 et 2012, les entreprises manufacturières chinoises, qui représentent un secteur clé pour les investissements, ont directement investi 1,33 milliard de dollars dans les pays africains.

Les investissements chinois en Afrique contribuent non seulement à augmenter la croissance, mais favorisent également le processus d'industrialisation du continent, a estimé Xing Houyuan, de l'Institut de recherche du ministère chinois du Commerce.

Jusqu'en 2009, l'investissement chinois dans le secteur manufacturier représentait 29,2% du total des investissements chinois sur le continent, une proportion beaucoup plus élevée que les investissements des pays développés en Afrique, a constaté Xing Houyuan.

Les entreprises chinoises ont

aidé le Soudan à établir un système pour son industrie pétrolière, et ont exporté vers de nombreux pays des technologies et des équipements de pointe... Et depuis 2006, les entreprises chinoises ont aidé à construire des Zones de coopération économique et commerciale en Ethiopie, sur l'île Maurice et au Nigeria. « On peut conclure que, à travers ses investissements à sa portée sur le continent, la Chine a contribué davantage à l'industrialisation de l'Afrique que les pays développés », a indiqué Mme Xing Houyuan.

Impressionné par le développement industriel chinois, Li Yong a pour sa part indiqué que l'Afrique pourrait s'inspirer des expériences chinoises pour l'orientation stratégique, l'élaboration des politiques, l'attraction d'investissements étrangers et d'autres domaines tels que la convergence des marchés.

Le bureau Chine du Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud, créé en juillet 2008 à Beijing, est une plateforme de coopération d'assistance mutuelle Chine-Afrique qui vise à promouvoir le développement industriel, a-t-il rappelé.

Xinhua



VENTE AUX ENCHERES (RELANCE)

Le Bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo, procède à une vente aux enchères publiques de la voiture exposée dans la cour du bureau commun des Nations Unies située à l'adresse suivante :

309, Avenue Marien Ngouabi (Route Bord-Bord-arrêt bus Laborex), centre ville, Pointe Noire République du Congo

Désignation	Capacité Puissance Energie	N° châssis	Kilométrage	Année de mise en Circulation à l'état neuf	Remarques
Peugeot 607 Berline	5 places/ 7 CV Essence	VF39DRFN 592079655	32 150 Km	2003	Néant

Cette voiture dont les caractéristiques sont mentionnées dans le tableau ci-dessous, peut être visité du lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00.

La voiture est vendue en l'état sans aucun préalable tant administratif que juridique par l'UNFPA.

Les enchérisseurs sont en conséquence priés de déposer leurs propositions de prix (non-manuscrites) sous enveloppes scellées, au plus tard le 25 Avril 2014 à 16h00 soit au bureau commun des Nations Unies à Pointe Noire à l'adresse ci-dessus indiquée, notamment au personnel UNFPA ou encore au secrétariat de l'UNFPA, sis Rue Crampel (face BDEAC), Plateau Centre Ville, Brazza-

ville.

L'enveloppe doit être adressée à **Madame la Représentante de l'UNFPA, BP : 19012 Brazzaville, République du Congo et doit porter la mention « Vente aux enchères ADMIN/01/14 -R».**

L'adjudicataire retenu sera contacté pour paiement comptant de la totalité du

montant adjugé dans les 7 jours qui suivent la notification. L'enlèvement à la charge de l'adjudicataire doit s'effectuer dans les 15 jours après le paiement. Toutefois, une demande motivée de prolongation de délai d'enlèvement peut être acceptée par la Représentante ou son mandataire. En cas de carence du premier adjudicataire, le second est d'office jugé recevable.

Aucune quelconque réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Fait à Brazzaville, le 20 Mars 2014

**Barbara Laurenceau
Représentante de l'UNFPA au Congo**

PATRIMOINE

Tombouctou reconstruit ses mausolées

Les habitants de Tombouctou ont lancé, il y a quelques semaines, les travaux de reconstruction des mausolées du patrimoine mondial, endommagés au cours de l'occupation du nord et du centre du Mali par des groupes armés en juillet 2012.

Les travaux de reconstruction, qui seront confiés à un groupe de maçons locaux sous la supervision de l'imam de Djingareyber, devraient durer un mois. Le projet a été financé par le Mali et l'Unesco avec le concours d'Andorre, du Royaume de Bahreïn, de la Croatie, de Maurice et grâce au soutien logistique de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

La première pierre a été posée par le ministre de la Culture du Mali, Bruno Maiga, et par Sheik Mahamane Al Fullani, en présence de David Gressly, représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour le Mali, et de Moustapha Dicko, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a décrit le lancement des travaux de reconstruction comme un jour marquant pour

l'Unesco : « *La réhabilitation du patrimoine culturel de Tombouctou est cruciale pour la population malienne, pour les habitants de la ville et pour le monde. Le nom de Tombouctou est inscrit dans l'imaginaire de millions de personnes dans le monde et c'est un heureux jour pour nous à l'Unesco parce que les efforts que nous avons consentis pour aider à la mobilisation en faveur de la population et de la culture de cette région du monde, sont couronnés de succès.* »

Au cours de l'occupation, les extrémistes ont commencé à détruire les mausolées, des édifices qui témoignent de l'âge d'or de Tombouctou en tant que centre économique, intellectuel et spirituel aux 15^e et 16^e siècles. Seize de ces monuments font partie du site malien inscrit sur la liste du patrimoine mondial.

Hermione Désirée Ngoma

MARCHÉS Africains
TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition
CONGO
HORS SÉRIE N° 37 - avril 2014

AFRICA OIL & GAS CORPORATION
1^{er} GROUPE PÉTROLIER PRIVÉ CONGOLAIS
aogc-congo.com

Interviews

Sylvie Dossou :
Représentante de la Banque mondiale en République du Congo

Jean-Chrysostome Mékondongo :
Secrétaire permanent du Pool énergétique de l'Afrique centrale

Jean-Jacques Bouya :
Ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands Travaux

Pierre Oba :
Ministre des Mines et de la Géologie

Yvonne Adélaïde Mougany :
Ministre des PME et de l'Artisanat

Antoine Ngakosso :
Directeur général des Impôts et des Domaines

Crespin Simedo Pereira :
Associé et directeur juridique et fiscal EY Congo et EY RDC

Christophe Guyant :
Directeur général de Cotecna Congo

Lazare Komi Noulekou :
Directeur général d'Ecobank Congo

Serge Tondou :
Directeur général de la Banque Commerciale Internationale

Guy Tamby :
Administrateur directeur général de Société Générale Congo

Calixte Médard Tabangoli :
Directeur général de la Banque Postale du Congo

Philippe Ribéri :
Directeur général d'Ascoma Congo

Clément Mierassa :
Président du PSDC/Opposition

Industrialisation tous azimuts

À PARTIR DU 16 AVRIL DANS VOS KIOSQUES !



BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA





+ Multiprises APC



+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-M-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg

04 400 01 23 ou 123

11^e ÉDITION SANZAS DE MFOA

Dix-neuf trophées remis aux meilleurs artistes de 2013

La cérémonie de remise des prix aux créateurs congolais ayant excellé en 2013 a eu lieu dans la soirée du 12 avril à l'Institut français du Congo. Témoin de marque de l'événement : Lydie Pongault, conseillère du président de la République en charge de la culture et des arts et marraine de l'événement.

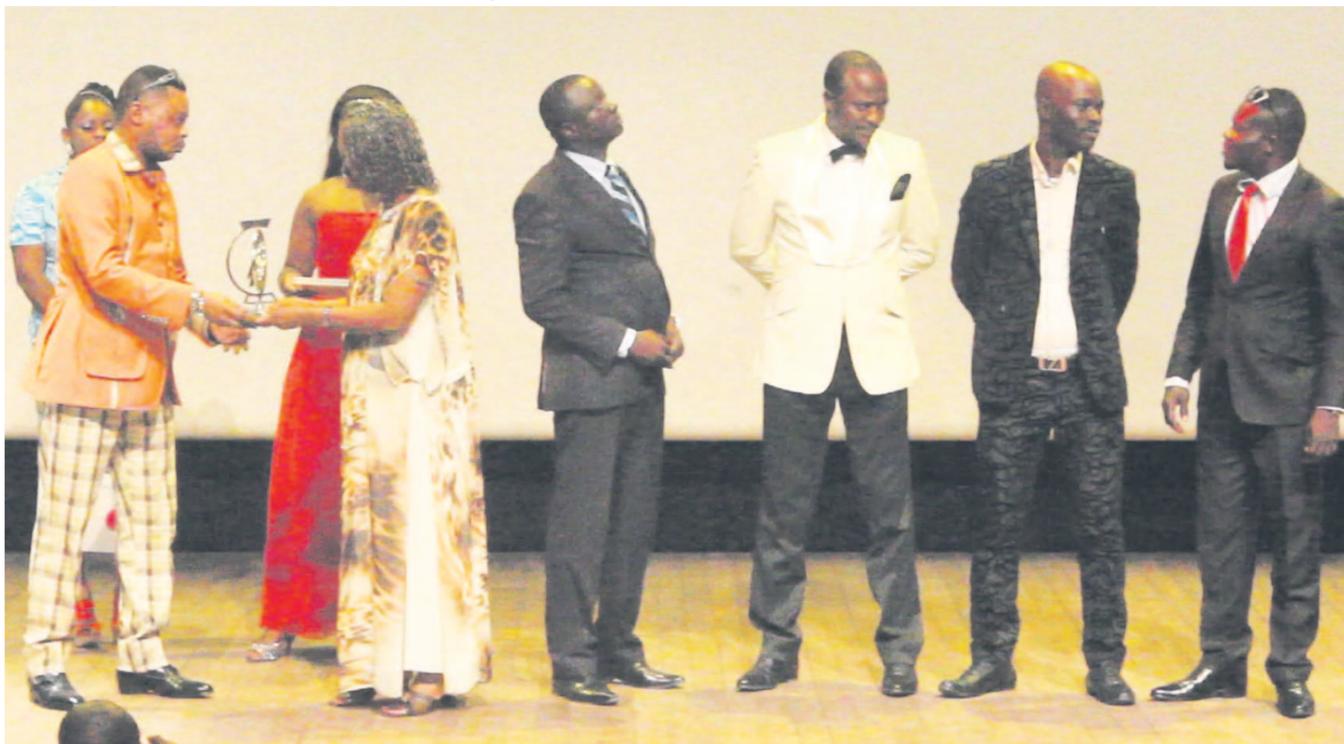
Ouvrant la cérémonie, Beethoven Germain Henri Yombo, promoteur-manager du groupe Germain-Pella-Yombo (GPY), a rappelé que les Sanzas de Mfoa favorisaient l'émulation entre les créateurs congolais dans le domaine des arts et des lettres, distinguant les uns et célébrant les autres. Le promoteur-manager du groupe GPY a profité de l'occasion pour préciser que la huitième édition de «La Nuit du Congo à...» aurait lieu le 31 mai 2014 à Washington DC, aux États-Unis. Pour sa part, Lydie Pongault s'est dite honorée de parrainer la onzième édition du trophée des créateurs Les Sanzas de Mfoa au nom du chef de l'État Denis Sassou N'Guesso. «Le groupe Pella Yombo contribue, grâce à ses initiatives, au rayonnement des acteurs du monde culturel congolais au-delà de nos propres frontières. Il mérite notre accompagnement, car rares sont ceux qui, dans notre pays, se sont risqués dans une telle entreprise avec autant de succès.» Entre temps, une quête a été organisée pour soutenir le groupe Zacharie Théâtre qui doit entamer une tournée. Réagissant



Lydie Pongault, remettant les fonds récoltés au groupe Zacharie théâtre

à la sollicitation de ce groupe, Lydie Pongault a indiqué : «Il est vrai que notre culture souffre énormément aujourd'hui. Je vous remercie tous de cet élan de solidarité : grâce à vous, nous avons pu régler un problème, mais il reste cru-

cial. Ce n'est pas comme ça que nous devons régler les problèmes de la culture. Je pense que c'est un appel qu'on nous lance. Nous devons en tenir compte et je m'engage aujourd'hui à trouver des solutions sur ce type de problèmes.»



Le groupe Patrouille des stars authentique, meilleur orchestre de musique moderne

Bruno Okokana

La directrice générale du Livre et de la lecture publique, Emma Mireille Opa, a promis au groupe deux billets aller-retour Brazzaville-Yaoundé.

Entre la deuxième et la troisième série de prix, le groupe Kingoli Akoua de Zérino a animé une pause musicale avant que Ludovic Abbia ne prenne la parole pour proposer aux autorités de voter une loi sur la politique culturelle, concluant en paraphrasant le philosophe Nietzsche : «Sans la musique, la vie serait une grave erreur.»

Liste des bénéficiaires des prix décernés dans diverses catégories

Théâtre : Riri Clo.

Sculpture : Mouanga Nkodia qui travaille, entre autres, l'ébène, le wengé, le bois gris.

Peinture : École de peinture de Poto-Poto.

Littérature : Albert Emboulou, pour son livre L'Afrique noire n'est pas mal partie, une réflexion sur le devenir du continent.

Cinéma : Amour Sauveur Mimi, qui fait partie du collectif Tozali regroupant une dizaine des réalisateurs congolais et participera, du 23 au 27 avril, au Festival international du film panafricain de Paris.

Mode : Éric Kanga, jeune créateur-styliste et modéliste. Il a apporté des innovations dans les tendances et architectures de scène. Il a participé aux manifestations culturelles de la Francophonie, récemment à Kinshasa.

Révélation de l'année : la troupe Zacharie théâtre. Meilleur chroniqueur culturel : Ludovic Abbia, chroniqueur et présentateur des émissions Fiesta Tombola bwaka éloko ya peuple et Pili-Pili sur DRTV et président de l'Association des chroniqueurs et animateurs de musique.

Meilleur promoteur culturel : Letiok Productions.

Meilleur sponsor : société Azur Congo.

Reconnaissance à... : Guy Léon Fylla.

Meilleur orchestre de musique religieuse : Les Rochers des âges de la sœur Belle Agniélé.

Meilleure chanson de musique religieuse : Awo leya des Compagnons du Christ.

Meilleur orchestre de musique tradi-moderne : Kingoli authentique V de Gianni Olando Mwan'Eboro.

Meilleure chanson tradi-moderne : Bébé motema na nga de Silo-Silo.

Meilleur orchestre de musique moderne : Patrouille des stars authentique de Kévin Bouandembenga.

Meilleure chanson de musique moderne : Vieux Thomas de Trésor Mvoula.

Meilleure star de l'année : Trésor Mvoula.

Prix spécial du jury : l'émission Tam-Tam de Médard Milandou, présentée aujourd'hui par Benoît Tchissimbi sur Télé Congo.



SIÈGE: AVENUE FELIX EBOUE, IMMEUBLE << LE 5 FEVRIER 1979 >> BP 2818
CENTRE VILLE - CONGO BRAZZAVILLE

AGENCE DE POINTE-NOIRE: ZONE PORT, 26; RUE SIKOU DOUME PRES DE
L'HOTEL LE FEZ BP 664- Tel: 06 668 11 53

AGENCE DE BRAZZAVILLE: ZONE DE FRET DE L'AEROPORT MAYA MAYA
BP 2318- TEL: 06 668 11 45

COMMISSIONNAIRE EN DOUANE

COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT

CONSIGNATAIRE

AGRÉE CEMAC

geoworks-group.com



contact@geoworks-group.com



PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 556 87 87

RESUME EXECUTIF

Le projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) financé par la République du Congo et la Banque Mondiale est réalisé dans les deux principales villes capitales, à savoir Brazzaville et Pointe Noire. Ce projet a pour objectif d'aider le gouvernement congolais dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de réduction de la pauvreté urbaine. Les principales missions qui lui sont assignées : la construction ou la réhabilitation d'infrastructures de base (drainage, voirie, éclairage public, réhabilitation/construction d'équipements collectifs, renforcement et extension du réseau de distribution d'électricité, traitement des érosions); la mise en œuvre des actions visant l'accroissement durable de l'accès à l'eau potable notamment les réformes du secteur Eau, de l'accès à l'électricité à moindre coût, l'appui à l'investissement et l'appui institutionnel des différents secteurs de l'Eau et de l'Electricité.

Dans sa phase de mise en œuvre, le projet PEEDU peut éventuellement produire des effets négatifs dans la mesure où il peut être amené à déplacer la population. C'est dans ce contexte que le présent document appelé Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) a été élaboré en tant que manuel de travail du projet.

Le CPR est un instrument d'atténuation des effets de réinstallation. Il est utilisé chaque fois que la localisation et le contenu des sous-projets ne sont pas connus avec précision et l'impact social sur la population du point de vue de déplacement de personnes, de pertes d'activités socioéconomiques et d'acquisition de terres n'est pas non plus connu avec précision. Le CPR vise à clarifier les règles applicables en cas de réinstallation, d'organisation prévue et les critères applicables pour les différents sous-projets en précisant la procédure de compensation pour éviter l'appauvrissement des populations dont la perte, la ruine d'identité culturelle, d'autorité traditionnelle et les possibilités d'entraide pourraient remettre en cause leur stabilité ou leur bien-être social.

En prélude à une étude spécifique visant à déterminer le nombre précis de ménages ou de personnes affectés par le projet, l'estimation des personnes affectées par le projet (PAP) faite dans les deux villes (Pointe-Noire et Brazzaville) s'élève à environ 100 ménages dont 45 dans la première ville et 55 dans la seconde.

Le régime des terres est réglementé par la loi n° 9-2004 du 26 mars 2004, portant code du domaine national qui est complétée par la loi n° 10-2004 du 26 Mars 2004 fixant les principes généraux applicables au régime domaniale et foncier au Congo. En outre, on mentionne parmi les textes essentiels sur le régime foncier au Congo, la loi n° 11-2004 du 26 mars 2004 portant procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. L'analyse de concordance fait ressortir qu'à chaque fois qu'il y aura des disparités, les dispositions de l'OP 4.12 de la Banque Mondiale seront appliquées.

Les détenteurs d'un droit formel sur les terres reçoivent une compensation. Les personnes qui n'ont ni droit formel ni titres susceptibles d'être reconnus sur les terres qu'elles occupent reçoivent uniquement une aide à la réinstallation.

Dans ce contexte, la procédure de réinstallation involontaire n'est pas déclenchée simplement parce que des personnes sont affectées par un déplacement physique. Elle est mise en œuvre parce que l'activité envisagée nécessite l'acquisition de terres occupées ou exploitées par des personnes pour divers besoins (habitation, activités agricoles, pastorales, forestières, halieutiques, spirituels, etc.).

En cas de besoin, un Plan de Réinstallation sera préparé et approuvé par les différents acteurs. Ce CPR présente les principes généraux qui serviront de guides à toutes les opérations de réinstallation dans le cadre du projet PEEDU. Si un sous-projet exige une ou des opérations de réinstallation, les structures de base développeront un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) en étroite collaboration avec l'Etat et ses services en quatre étapes principales qui s'ordonneront comme suit :

- information aux départements, communes et communautés rurales;
- définition du sous-projet;
- dans le cas nécessaire, définition du PAR;
- approbation du PAR par les organes locaux et par le bailleur de fonds concerné.

La procédure d'expropriation comprend : une requête en expropriation ; plan d'expropriation et arrêté fixant le contenu ; enquête immobilière ; déclaration d'utilité publique.

Le tableau ci-dessous indique les différentes responsabilités de la mise en œuvre de l'expropriation

Acteurs institutionnels

Ministère de la Réforme foncière

Responsabilités

- (10) Mise en place de la Commission d'expropriation
- (11) Déclaration d'utilité publique
- (12) Coordination/supervision
- (14) Mobilisation du financement de la compensation due à la réinstallation

Maire d'arrondissement

- (15) Mise en place des Commissions de Conciliation et de suivi
- (16) Information et diffusion (CPR, PAR, etc.)
- (17) Coordination des aspects sociaux du PEEDU

Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics)

- (18) Interface entre PEEDU et MRF

Commission d'expropriation- ONG/Bureau d'Études

- (3) Évaluation des biens et des personnes affectées
- (4) Procédure de paiement des compensations

Commissions de Conciliation et de suivi

- (5) Validation du processus d'identification, d'évaluation des biens et d'indemnisation
- (6) Enregistrement des plaintes et réclamations
- (7) Traitement selon la procédure de résolution des conflits
- (8) Suivi de proximité dans chaque commune d'arrondissement

Consultants en sciences sociales

- (3) Études socioéconomiques
- (4) Évaluation d'étape, à mi-parcours et finale

Les mécanismes de compensation seront en nature ou sous forme d'appui. Le suivi et l'évaluation seront effectués pour s'assurer que toutes les PAP sont indemnisées, déménagées et réinstallées dans le délai le plus court possible et sans impact négatif et ce, avant le démarrage des travaux. L'estimation du coût global de la réinstallation et de la compensation sera déterminée lors des études socioéconomiques dans le domaine de l'établissement des PARs et des PSRs.

Dans le cadre de l'initiation du PEEDU, la loi n° 13-2003 du 10 avril 2003 portant Code de l'eau et la loi n° 14-2003 du 10 avril 2003 portant Code de l'électricité ouvrent des perspectives d'amélioration des conditions de vie des populations des deux grandes villes du Congo. L'analyse socioéconomique qui a mis en relief le bas niveau de revenus dont dispose la plupart des habitants des deux grandes villes du pays explique en partie l'incapacité des habitants à profiter des infrastructures de base comme l'eau potable et l'électricité.

Le budget global réel lié à la réinstallation et à la compensation sera déterminé à la suite des études socioéconomiques. Cette estimation comptabilisera les différentes modalités de compensation. Un budget concerté et détaillé pour la mise en œuvre du plan sera établi comme partie intégrante du PAR et prendra en compte les coûts par rapport aux nombres des ménages et personnes affectées suivant les activités spécifiques du projet PEEDU. Ce budget doit être accepté par la collectivité locale, en rapport avec les structures intervenant dans le financement du projet. Toutefois, une estimation a été faite dans ce présent CPR pour faire la prévision du financement éventuel lié à la réinstallation. L'Etat aura à financer la compensation due à la réinstallation.



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com
Web : www.amc-telecom.com



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Acer Celeron (Rouge et Gris)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



DJOSON PHILOSOPHE THE WINNER & L'ORCHESTRE SUPER NKOLO MBOKA EN CONCERT
Ce Samedi 19 Avril 2014 A 19H00 AU VENDOME VILLAGE
123 Rue Matsiana Nzoulou Batignole quartier Bopaka
PAF: 2.500Fr + consommation



option KOUD Express

RUE DANCE

La 4e édition du festival fait la part belle aux femmes

Du 7 au 14 juin, les rues de Brazzaville seront transformées en scène où s'exprimeront des danseurs et chorégraphes venus de douze pays.

Alors que pour les trois premières éditions, le thème de Rue Dance s'articulait autour de la lutte pour l'amélioration de l'environnement, particulièrement agressé au Congo par la consommation abusive de sacs en plastique, le festival sera, cette fois-ci, axé autour de la question du genre.

Ce rendez-vous culturel célèbre

l'art chorégraphique, les formes et la beauté de se mouvoir. À cette occasion, danseurs, chorégraphes, metteurs en scène, scénographes musiciens, comédiens et auteurs se retrouvent, sortent des lieux conventionnels que sont les salles de théâtre pour explorer en toute liberté l'espace public, prenant en compte toutes les interférences telles que les passants, les cris, les klaxons des véhicules, etc.

Pour sa 4^e édition, Rue Dance portera son questionnement sur le genre. Ce thème a été choisi du fait du faible taux de participation des femmes dans ce milieu.

Rares sont celles qui ont le courage de se mettre au-devant de la scène. Pour susciter la participation féminine dans le milieu de la danse contemporaine, en particulier au Congo et en Afrique centrale, cette année, la programmation Rue Dance Congo fera la part belle aux compagnies dirigées par les femmes afin de favoriser l'émergence de talents auprès des jeunes filles. Dans la programmation, seront pris en compte des spectacles portés par

graphes ou des jeunes danseuses interprètes.

Rue Dance est un moment approprié pour que les danseurs se retrouvent soit en atelier de formation, soit autour d'une table pour discuter des questions liées à leur profession. « *Il nous paraît important et nécessaire de profiter de l'émulation pour lancer la deuxième session des ateliers de création, de décors urbains pour proposer de nouveaux outils créatifs et d'approfondissement des connaissances des réalités du corps et des espaces, des ouvertures culturelles par le biais d'ateliers encadrés par des artistes expérimentés* ».

Le festival Rue Dance est initié depuis deux ans par Florent Mahoukou afin de contribuer au développement culturel, socioéconomique et politique à travers les messages dispensés par les créations chorégraphiques. Il a l'ambition d'implanter l'événement dans différents pays d'Afrique, en vue de mettre en place un réseau culturel panafricain : Réseau Rue Dance.

Cette année les danseurs viendront du Congo, de Madagascar, d'Afrique du Sud, du Cameroun, du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal, d'Allemagne, de Corée du Sud et de la République démocratique du Congo.

Hermione Désirée Ngoma



L'affiche de Rue Dance

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, Mathieu Ossalé Keké et la famille Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur cousine et fille Jordanie Paola Okoko survenu le 13 avril 2014 au CHUB.

La veillée se tient au domicile familial, 66, rue Tchitondi à Talangaï, derrière l'église Kimbanguiste.

La date des obsèques vous sera communiquée par voie de presse.

La famille



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la veuve Bongo, née Essama Bora Henriette et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, la disparition tragique le 8 avril à Brazzaville, de leur petit frère et fils, Bongo Gockard «Gogo».

La veillée mortuaire se tient au n° 1 de la rue Ngonny, à Talangaï, arrêt de bus PSP Kibeliba.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Voiture à vendre



A bon prix : 6.500.000 FCFA

Discutable

Contact : 066 259 400 / 057 672 351

APPEL À CANDIDATURE

La société BOURBON OFFSHORE SURF - CONGO lance un appel à candidature aux marins expérimentés désireux de poursuivre leur formation professionnelle en reprenant les cours pour devenir pilote capitaine 500UMS.

Les conditions minimum pour présenter les dossiers sont :

- Etre de nationalité congolaise
- Avoir 36 mois minimum de navigation effectif au pont
- Avoir un niveau lycée 2nd minimum
- Avoir plus de 22 ans et moins de 40 ans
- Réussir les épreuves de sélections : français (dictée + expressions écrites) / une épreuve de logique / une épreuve de mathématiques / une épreuve de physique.

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Un acte d'état civil
- Un Casier judiciaire
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du dernier diplôme/certificat de scolarité / attestation de niveau
- Quatre photos d'identité
- Une copie du certificat médical en cours de validité
- Une copie du passeport en cours de validité

Les dossiers doivent être transmis complets et sous enveloppe scellée à l'attention de la Direction des Ressources Humaines à BOURBON OFFSHORE SURF CONGO sis au 30 Rue Georges DUMOND ; B.P 107 ; Pointe Noire / REPUBLIQUE du CONGO. Tout dossier incomplet sera rejeté.

N.B : nous vous informons que toutes les copies des titres présentées feront l'objet d'un contrôle, Certificat conforme à l'original.

A l'issue de la formation et sous réserve de son succès BOURBON OFFSHORE SURF CONGO peut vous offrir un emploi.

Date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30/04/2014

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS).

Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de travaux pour les réhabilitations des postes de transfusion sanguine (pour le renforcement des postes).

Il s'agit de :

- Les postes de transfusion sanguine de Tié-Tié/Loandjili ;
- Les postes de transfusion sanguine de Sibiti/Zanaga/Dolisie ;
- Le poste de transfusion sanguine d'Owando.

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE, DIRECTION GENERALE, CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 18 avril 2014 à 14 h00

Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics

Dr Amélia BOKILO-DZIA

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Première partie

Allemagne : 34^e journée, 3^e division
Hallescher coule à Sarrebruck (0-3). Pitchou Mouaya et Francky Sembolo étaient titulaires et ont été avertis aux 7e et 46e. Sur le premier but adverse, consécutif à une contre-attaque, Mouaya, seul contre deux joueurs, ne parvient pas à bloquer Ziemer (12e). Exilé sur le côté droit et jamais servi dans de bonnes conditions à l'approche du but adverse, Sembolo a passé un match frustrant avant d'être remplacé à la 83^e. Hallescher reste dans la première partie de tableau (9^e avec 46 points). Sans Bernard Itoua, encore écarté, Elversberg chute à Unterhaching (0-2), concurrent direct pour le maintien. Résultat : Elversberg est doublé par son bourreau du jour et est désormais relégable. Depuis le mois de janvier, Itoua n'a pris part qu'à deux rencontres (4 minutes contre Stuttgart et 90 minutes contre Munster). Sans lui, Elversberg n'a glané que 7 points en 11 matchs.

Angleterre : 34^e journée, 1^{re} division

Stoke City et Steven Nzonzi, titulaire au poste de milieu défensif gauche, s'imposent 1-0 face à Newcastle. Et conservent leur 10e place. Sans Thievy Bifouma, West Bromwich Albion partage les points face à Tottenham (3-3). Un point non négligeable (West Brom compte trois points d'avance sur Fulham, premier relégable) mais frustrant, puisque l'équipe de Bifouma menait 3-0 après une demi-heure de jeu.

Angleterre : 42^e journée, 3^e division

Amine Linganzi et Gillingham sont balayés à Leyton Orient (1-5). Le milieu de terrain congolais a joué toute la rencontre. Attention, car Gillingham ne compte plus que cinq longueurs d'avance sur la zone de relégation.

Azerbaïdjan : 30^e journée, 1^{re} division

L'Inter Bakou de Bruce Abdoulaye, titulaire dans l'axe central, l'emporte face à Neftchi (2-1). Une victoire capitale, puisqu'elle permet à l'Inter de doubler son adversaire du jour et de prendre la deuxième place du classement avec 54 points (à égalité avec Neftchi).

Leader avec 67 points, Qarabag bat Rävän sans Ulrich Kapolongo, non retenu dans le groupe.

Belgique : 3^e journée des play-offs pour la Ligue Europa

Sans Francis Nganga, en phase de reprise, Charleroi s'impose chez le Cercle de Bruges (2-4). Les Zèbres sont deuxièmes du groupe B, à égalité avec Courtrai.

Belgique 32e journée, 2e division
Le Royal Antwerp de Maël Lépicier l'emporte facilement chez le White Star Bruxelles de Yannick Loemba (3-0). Amputé de six titulaires, Jimmy Floyd Hasselbaink, ancien attaquant des Pays-Bas, Chelsea, Leeds ou l'Atletico, a aligné Lépicier devant la défense : l'international congolais y a livré un match de qualité, alternant couverture de balle, interceptions et relances. Il est d'ailleurs à l'origine du 3^e but : à l'interception dans la partie de terrain, il lance

Tano, qui obtient un corner, sur lequel sera sifflé un penalty. Avec ce match, Antwerp est 7^e et double le RWDM Brussels de Jean-Guy Wallemme, battu par Mouscron. De son côté, le White Star est sauvé de la relégation, mais le club dirigé par le Camerounais John Bico, agent de joueur à la réputation sulfureuse, est dans une situation précaire.

Deuxième partie
Bulgarie : 6^e journée des play-offs, 1^{re} division

En déplacement chez le CSKA Sofia, le Botev Plovdiv de Fodé Doré, titulaire, s'incline (0-2). Le Botev est désormais quatrième à sept longueurs du CSKA. Mercredi, le Botev recevra le Lokomotiv Sofia pour le compte des demi-finales aller de la coupe.

Espagne : 34^e journée, 2e division
Murcie bat Lugo 3-1. Titulaire, Dominique Malonga a joué 62 minutes, alors que son équipe menait 1-0. Murcie reste 7^e, à une longueur du 6e, le Recreativo Huelva.

Espagne : 34^e journée, 3^e journée, groupe 1

Remplaçant, John-Christopher Ayina est entré à la 77^e lors du match nul du Racing Santander à Noja (0-0). L'ancien Parisien s'est créé deux occasions chaudes : une tête sortie par Rafa et un ciseau contré. Santander reste leader avec 5 points d'avance sur le second.

Estonie : 7^e journée, 1^{re} division

Premier point de la saison pour le Lokomotiv Jõhvi qui fait match

nul à Tammeka, l'ancien club de Prêche Mboundou, titulaire et averti à la 40^e minute.

Le Lokomotiv est dernier avec 1 point et Tammeka est avant-dernier avec 4 points.

Sans Alan Kimbaloula, grippé, Kalju bat le Tallinna Kalev (2-1) et revient à 3 points du premier, le Sillamäe Kalev.

Grèce : 34^e et dernière journée de saison régulière, 1^{re} division

Delvin Ndinga était titulaire lors de la courte victoire de l'Olympiakos face à l'Apollon Smirmis (1-0). Remplacé à la pause, alors que le score était vierge.

Portugal : 27^e journée, 1^{re} division

Mauvais week-end pour Chris Malonga, expulsé à la 35^e minute du match perdu par Guimarães à Belenenses (1-3). Le milieu congolais a reçu deux cartons jaunes aux 15^e et 35^e, alors que son équipe menait 1-0. Guimarães reste sur 8 matchs sans victoire et est désormais 10^e.

France
Ligue 1, 33^e journée

Prince Oniangue était titulaire au poste de milieu lors du match nul concédé par Reims face à Saint-Etienne (2-2). Quarante-cinq ballons joués, 28 duels dont 7 gagnés, 33 passes dont 24 gagnées, 2 fautes commises pour 3 subies et 1 tir non cadré. Un début de match autoritaire avec 2 fautes dans les 10 premières minutes sur Erding et Lemoine.

Lancé à la 57^e, Ladislav Doukhan n'a mis que deux minutes à se distinguer par une tête interceptée

par Dupé. Un centre-tir pour Sankharé à la 90^e pour un total de 10 ballons joués. Mais Guingamp s'incline 0-1 à Nantes et est désormais aux portes de la relégation (cinq points d'avance sur Sochaux, 18^e).

Barel Mouko n'était pas dans le groupe de Lille, vainqueur de Valenciennes (1-0).

Giannelli Imbula et Brice Samba junior étaient sur le banc lors de la victoire de Marseille à Montpellier (3-2).

Ligue 2, 32^e journée

Sans Arnold Bouka Moutou, suspendu, Angers bat Le Havre (1-0). Sixièmes, les Angevins sont à égalité de points avec Caen, troisième avec un match de retard. Mais pour le SCO, éjecté du podium depuis la 30^e journée, le match au sommet aura lieu mardi face à Rennes pour le compte des demi-finales de la Coupe de France.

Tobias Badila était titulaire lors de la victoire de Nancy à Châteauroux (3-0). Un duel compliqué face à Esor à la 27^e, sans conséquence, puis un match solide. Dans le camp adverse, Christopher Maboulou a joué toute la rencontre et a été l'élément le plus dangereux : une pichenette à la 37^e, tête plongeante détournée en corner à la 45^e+1 puis déviation de la tête pour Bourgeois à la 55^e.

Et une victoire de plus pour Brest et son médiateur, Oscar Ewolo, face à Ares (2-0). Depuis le retour du Congolais dans le vestiaire brestois, la formation bretonne a remporté 6 matchs (pour 2 nuls et 1 victoire) et est désormais 11^e avec 43 points.

Camille Delourme

La Jeunesse sportive d'Ollombo réussit son entrée en ligue 2

L'équipe a remporté le tout premier match de son histoire en division inférieure, en prenant le dessus sur l'Académie de Diata 2-1 lors de la première journée de la compétition.

La Jeunesse sportive d'Ollombo (JSO) a déjoué les pronostics qui la donnaient vaincue face à l'Académie de Diata. Un adversaire

plus expérimenté, mieux outillé, largement favori sur le papier. Après le coup d'envoi de la rencontre, la supériorité de l'équipe de Diata semblait se confirmer lorsqu'elle a ouvert la marque à la 5e minute. Mais JSO était déterminée à ne pas perdre son premier match en ligue 2. Ainsi, à la 22e l'équipe est revenue à la

marque, avant d'inscrire son deuxième but dix minutes plus tard. C'est sur l'avantage de JSO 2-1 que les deux formations ont regagné les vestiaires.

La bataille de la seconde période était intense. Académie de Diata tenait à égaliser face à une équipe de JSO défensivement au point pour barrer la route aux atta-

quants adverses. Finalement, la formation d'Ollombo a eu raison de son adversaire puisque le score n'a pas changé. L'entraîneur de l'équipe, Roland Passawa, a vu en cette victoire historique une lueur d'espoir pour la suite de la compétition. Car JSO s'est fixé pour objectif de monter en division d'élite la saison prochaine. Mais le chemin est encore long avec un nombre incalculable d'obstacles.

Il est en effet trop tôt pour dire que l'objectif est atteint. Le pire ou le meilleur reste à venir.

C'est sans nul doute pour cette raison que l'entraîneur de JSO a promis de prendre les rencontres à venir au sérieux. Il est conscient que les matchs ne se ressemblent pas. « Nous allons continuer à travailler d'arrache-pied, avec beaucoup de détermination pour terminer dans le carré d'as. Nous savons que ça ne sera pas facile, c'est donc au bout de l'effort que nous y parviendrons », a-t-il indiqué en commençant par reconnaître que son adversaire du jour, Académie de Diata, n'était pas le moindre.

Dans les autres rencontres, Inter

Espoir a battu TP Mystère 2-1 alors que Club 57 s'est incliné lourdement 4-0 face à la Jeunesse Sportive de Poto-poto. Ajax de Ouenzé et Aigle Sport ont fait jeu égal, zéro but partout. Au stade Marien-Ngouabi d'Owando, Saint-Michel de Loukolela a courbé l'échine devant CS Oyona 1-3. Le même jour, la deuxième rencontre a opposé Cuvette FC à Ekiembongo.

La victoire de la formation de la Cuvette 2-0 n'a pas surpris. Puisque l'équipe qui a évolué en division d'élite la saison passée, était favorite.

À Kinkala, l'équipe de Kimboguila a pris le dessus sur le club Brazzavillois Baygon 3-0.

La deuxième journée de ce championnat national de ligue 2 débutera le jeudi 17 avril. Les rencontres se disputeront au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Le premier mettra aux prises Aigle Sport et Club 57 alors qu'en deuxième explication, la Jeunesse Sportive de Poto-poto en découvrira avec Inter Espoir.

Rominique Nerplat Makaya



L'équipe de JSO. Crédit photo Adiac

PROJET INGA 3

La cellule d'exécution s'imprègne des règles et procédures de la BAD

L'exercice constitue le point principal de l'atelier du lancement du Projet de développement du site hydroélectrique d'Inga et de l'accès à l'électricité (Pasel) qui se tient à Kinshasa.

Environ trente participants provenant de l'administration centrale, des ministères ainsi que de la cellule d'exécution du projet sont en atelier depuis le 15 avril dans les locaux de la Cellule de gestion du projet Inga 3 (CGI3), à Kinshasa-Gombe. Ces travaux de trois jours organisés par le gouvernement de la RDC avec le concours du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ont été ouverts par le ministre de Ressources hydrauliques et Électricité, Bruno Kapandji Kalala, et le représentant résident de la BAD, Valentin Zongo.

L'organisation de l'atelier répond, note-t-on, au souci de bien informer la cellule d'exécution sur les règles et procédures de la banque concernant notamment les acquisitions, les décaissements, la gestion financière et la gestion des aspects environnementaux et sociaux. L'atelier constitue, en outre, une opportunité pour tous les membres de la cellule d'exécution



Les participants à l'atelier, dans la salle

de bien appréhender l'ensemble des volets dudit projet.

Informer et renforcer la compréhension

Le gouvernement de la RDC, en organisant cet atelier, lui a prêté trois principaux objectifs. Il s'agit d'informer et renforcer la compréhension des parties prenantes, notamment la CGI3, cellule d'exécution, de l'ensemble des volets et les mécanismes de financement du

projet (de telle sorte que les parties prenantes au projet disposent de suffisamment d'informations et de connaissances sur les règles et procédures de la banque pour une bonne gestion du projet), de recueillir les remarques et suggestions des diverses parties prenantes et de donner au gouvernement de la RDC suffisamment d'outils pour une gestion harmonieuse du projet (notamment la mise à jour du plan de pas-

sation de marchés, etc.).

Pour arriver à ces buts, en plus des interventions du ministre Bruno Kapandji et du chef de la délégation de la BAD, qui ont circonscrit le cadre des travaux, les participants ont suivi du chargé de projet Ibrahima Konate, la présentation du cycle du projet ainsi que la présentation des règles et procédures du Groupe de la BAD en matière d'acquisition des services, des biens et équipements et travaux.

Ces deux exposés ont donné lieu à des échanges qui ont permis aux différents participants d'avoir une même compréhension du projet et de ses contours. Les matières prévues pour la journée du 17 sont notamment la présentation des règles et procédures du Groupe de la BAD en matières de décaissements et de gestion financières. Dans la pratique, l'organisation a prévu une interaction entre les exposants et les participants. Ce sont ces échanges qui devraient permettre d'éclaircir des zones d'ombre et d'harmoniser les vues.

En parallèle, il a également été prévu des rencontres spécialisées qui devraient tabler notamment sur l'examen des procédures de décaissement, la mise à jour du plan de passation des marchés et du calendrier d'exécution du projet ainsi que de la vérification de la mise en place du dispositif de gestion financière et explication sur les contrôles interne et externe ainsi que sur le reporting. À la fin de ces travaux, prévue pour le 17 avril, les participants devront établir un rapport de lancement qui sera soumis à l'organisateur de l'atelier et aux différents partenaires dont la BAD.

Lucien Dianzenza

OPPOSITION

Roger Lumbala, persona non grata

Le gouvernement engage ses partenaires ougandais et rwandais à respecter les obligations qu'ils ont librement contractées en signant l'Accord-cadre d'Addis-Abeba en se saisissant de cet acteur politique recherché par la justice congolaise.

Où se trouverait actuellement le leader du RCD/N ? Difficile de le dire. Alors que certaines langues le disaient séjourner en Europe, d'autres confirment sa présence sur le sol rwandais. L'intéressé lui-même que ses proches tentent de joindre continue de faire mystère sur le lieu où il serait établi craignant pour sa sécurité. Pour le gouvernement, l'opposant séjournerait présentement au Rwanda après avoir quitté le territoire ougandais où il séjournerait. L'intéressé aurait gagné Kigali depuis le 11 avril par un vol d'une compagnie d'aviation rwandaise. Ces informations livrées par le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, constituant, à tout prendre, un pavé qui relance la controverse sur l'amnistie dont bénéficierait le leader du RCD/N.

Alors qu'il se prévalait tout récemment être bénéficiaire de l'amnistie tout en manifestant son intention de regagner le pays afin de poursuivre ses activités politiques, Roger Lumbala doit vite déchanter. Il lui est rappelé, en effet, plusieurs mandats d'arrêt émis à son encontre par la justice congolaise. « Le dernier en date de ces mandats porte sur des crimes



Roger Lumbala

déclarés non amnistiables sur lesquels ce compatriote doit être entendu par la justice de son pays », a déclaré sans ambages Lambert Mende Omalanga. Ce dernier ne s'explique pas que l'incriminé ait pu se rendre en Ouganda et au Rwanda sans que les autorités de ces deux pays, pourtant informées de l'existence desdits mandats, ne mettent la main sur lui. D'où l'appel du gouvernement congolais invitant les deux États à respecter l'accord régional d'Addis-Abeba signé en février 2013 exigeant

aux signataires de « faciliter l'administration de la justice, grâce à la coopération judiciaire dans la région ».

Dans certains milieux politiques, l'on s'inquiète déjà de la présence au Rwanda de Roger Lumbala qui, d'après certaines indiscretions, s'attellerait avec l'appui des parrains rwandais et ougandais à relancer une énième rébellion au Nord-Kivu en misant notamment sur les éléments résiduels du M23. L'intéressé continue de nier tous les faits mis à sa charge et ne cesse de s'interroger sur la nature des faits qui lui sont reprochés et sur leur période. Roger Lumbala que cite l'AFP, dénonce un acharnement contre sa personne, ou mieux, une cabale visant à l'empêcher de rentrer dans son pays.

Ex-candidat à la présidentielle de 2006, le leader du RCD/N a vu son mandat de député national lui être retiré en janvier 2013 pour absences répétées. Il avait siégé aux laborieux pourparlers de paix à Kampala dans la délégation du M23 exacerbant les soupçons quant à sa complicité avec cette force négative.

Alain Diasso

AFRIQUE

Un concours pour associer entrepreneurs et investisseurs dans les énergies propres

L'objectif est d'identifier et aider les entrepreneurs ayant des ambitions vertes afin de leur servir d'intermédiaire auprès des bailleurs de fonds.

Ce concours de plans d'affaires est co-organisé par le Fonds des énergies durables pour l'Afrique (SEFA) avec ses partenaires dans le cadre du Forum sur le financement des énergies propres en Afrique (AFRICEF-3). Les projets susceptibles d'être retenus doivent promouvoir des technologies, produits et services dans les énergies propres. Ce forum sera donc l'occasion de présenter des projets qui s'avèrent prometteurs dans les énergies propres en Afrique, à d'importants investisseurs, avec l'initiative pour les technologies climatiques- Réseau consultatif pour le financement privé (CTI PFAN).

Un appel à propositions est donc lancé par les partenaires du forum pour des projets et entreprises innovantes situés au sud, à l'est et au centre de l'Afrique, lesquels nécessitent un capital social initial supérieur à un million de dollars américains. À en croire la BAD, des projets seront tout d'abord présélectionnés et encadrés par des experts qui les doteront de plans d'affaires viables d'un point de vue financier, social et environnemental. Ensuite, les dix finalistes qui seront sélectionnés présenteront leurs plans d'affaires lors du troisième forum sur le financement des énergies propres pour l'Afrique qui se tiendra le 13 novembre prochain.

Au final, seuls trois lauréats remporteront les prix AFRICEF-3 qui leur permettra de bénéficier d'un encadrement personnalisé et complet sur la manière de développer leurs plans d'affaires, d'en finaliser la clôture financière, d'accéder plus facilement aux investisseurs et d'attirer des financements. Pour rappel, l'an dernier, le Fonds des énergies durables pour l'Afrique et ses partenaires avaient lancé un concours de plans d'affaires similaire pour la région de l'Afrique de l'Ouest.

Gypise Oïssa Tambwe

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

La mise en garde de "Sauvons le Congo"

La plate-forme appelle le peuple congolais à se mobiliser et à demeurer vigilant pour faire échec à ceux qu'ils considèrent comme les ennemis de la démocratie et de la paix.

Le mini-congrès tenu récemment du 12 au 13 avril par le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) à Mbandaka continue de faire jaser. Les résolutions de cette messe politique ont vite été décryptées par l'opposition qui y perçoit une manœuvre de mauvais alois pour maintenir Joseph Kabila au-delà de 2016. Les participants à ces assises ne cachent d'ailleurs pas et déclarent tout haut leur obstination à s'accrocher, ou mieux à conserver le pouvoir. Dans les cercles proches du parti présidentiel, on fait comprendre que cela fait partie de l'ambition légitime de tout un parti politique que de prendre démocratiquement le pouvoir et le conserver. Aussi, toutes les stratégies concoctées au terme du forum de Mbandaka se recoupaient autour de ce désir partagé de pérenniser le pouvoir acquis de haute lutte au terme des élections de 2011. Le secrétaire général, Évariste Boshab, ne fait d'ailleurs pas de mystère sur cette intention renouvelée de se battre bec et ongle pour assurer au président Joseph Kabila un mandat supplémentaire. Pour y arriver, le déverrouillage de certaines dispositions de la Constitution est requis à l'instar de l'article 220 portant notamment sur la durée du mandat présidentiel. C'est dire que le congrès de Mbandaka

aura balisé la voie pour des réformes constitutionnelles. Sénateurs et députés de la majorité sont dorénavant mis au pas pour matérialiser ce vœu en activant le processus au cours de la présente session ordinaire qui court jusqu'au 15 juin prochain. Le scénario est déjà en place. La majorité numérique fera sans doute le reste. Il ressort cependant qu'au sein du parti présidentiel, les violons sont loin de s'accorder entre ses cadres avec, en toile de fond, une remise en cause de la gestion du parti. La grogne est perceptible et certains caciques ne semblent pas être disposés à accorder leur quitus à cette démarche suicidaire présentée comme à contre-courant des intérêts du peuple souverain. Ils se veulent, au-delà de leur coloration politique, défendre les valeurs démocratiques, harassés par le désordre qui mine leur parti livré à la merci des courtisans. Pendant ce temps, des voix s'élèvent au sein de l'opposition pour dénoncer une cabale contre le peuple congolais. La plate-forme « Sauvons le Congo » qui stigmatise la machinerie qui se cache derrière le forum de Mbandaka appelle le peuple congolais à se mobiliser et à demeurer vigilant pour faire échec à ceux qu'elle considère comme les « ennemis de la démocratie et de la paix ». Dans un récent point de presse, Jean Bertrand Ewanga de la Coalition pour le vrai dialogue (CVD), Christopher Ngoyi de la société civile et le coordonateur des FAC Martin Fayulu se sont dressés contre toute velléité de retouche de

la Constitution. « Ils n'ont plus rien à proposer après plus d'une décennie de gestion calamiteuse du pays et continuent d'orchestrer des cabales contre la République, le peuple congolais et la Constitution du 18 février 2016 », ont-ils asséné faisant allusion aux congressistes du PPRD. Que le secrétaire général de ce parti affirme que le PPRD s'emploierait à imaginer des stratégies de conservation du pouvoir à l'instar du MPLA, de la Swapo et autres, cela, de l'avis de ces opposants, veut tout dire. L'autre démarche pour barrer la route au plan machiavélique de la majorité présidentielle consiste, pour les membres de « Sauvons le Congo », à obtenir l'éviction du président de la Ceni tel que consigné dans les résolutions de la Convention de Notre-Dame-de-Fatima. La pétition initiée à ce sujet aurait franchi la barre de 50.000 signatures. Les trois animateurs de l'opposition sont d'avis qu'ils atteindront le nombre requis des signatures pour bouter dehors l'Abbé Apollinaire Malu Malu dont la neutralité serait sujette à caution. Et pour mieux handicaper le fonctionnement de cette structure électorale qu'ils considèrent comme proche du pouvoir, ils ont acquiescé à la proposition du député Jean Lucien Bussa demandant à l'opposition de retirer ses représentants à la Ceni pour, dit-on, ne pas cautionner la dérive de cette institution électorale inféodée au régime en place. Les prochains jours risquent d'être riches en rebondissements.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Interventions héroïques de MSF pendant le conflit armé dans le Masisi

L'ONG internationale a mené, depuis les conflits armés de février dernier, plus de 3.330 consultations gratuites au centre de santé de référence de Nyabiondo où elle travaille également en appui depuis 2009.

Février 2014 aura été de plus éprouvant pour le personnel de Médecins sans frontière (MSF) en poste au Nord-Kivu en raison d'importants affrontements qui ont eu lieu sur l'axe Nyabiondo-Lukweti dans le territoire de Masisi. Les combats étaient particulièrement violents dans la période comprise entre le 15 et le 18 février, fait observer le communiqué parvenu aux Dépêches de Brazzaville, provoquant des déplacements massifs des populations prises en étau parmi les forces combattantes, en l'occurrence, les Fardc et les miliciens Mai-Mai APCLS. Fuyant les affrontements, les populations n'ont eu d'autre choix que de fuir dans la brousse, sans moustiquaires, sans eau potable et avec peu de nourriture. Une situation qui requerrait l'urgence d'une intervention humanitaire. Ce à quoi s'est employé MSF afin d'épargner à ces déplacés les risques de contraction des maladies liées à la promiscuité, au manque d'hygiène et d'accès à l'eau potable.

Face aux besoins urgents de toutes des personnes, MSF présente à Masisi-centre et à Nyabiondo est rapidement intervenue en renforçant son équipe dans ces territoires où de nombreux déplacés s'étaient réfugiés, et en redémarrant ses cliniques mobiles

hebdomadaires à Lukweti, dès que l'accès était redevenu possible. Les centres de santé de Lwibo et de Lukweti se sont également vu remettre des kits de médicaments afin de pouvoir redémarrer leurs activités, mais le matériel avait été pillé et les centres sont restés fermés pendant plus d'un mois.

C'est dans ce contexte trouble que MSF a travaillé, ne lésinant pas sur les moyens dans le seul objectif de préserver la vie des centaines de déplacés. Plus de 2000 personnes ont, en effet, trouvé refuge au siège de cette structure humanitaire et dans le centre partenaire de Nyabiondo, explique Andreas Spaett, responsable logistique MSF. « On a dû réhabiliter les installations sanitaires, créer des points d'eau et distribuer des bâches pour toutes ces personnes. On a mis en place des comités d'hygiène et créé des enclos pour les animaux que les personnes avaient amenés avec elles. C'était un vrai village, un havre de paix et de protection au milieu du conflit », ajoute-t-il.

Près de vingt-quatre blessés par balle et à l'arme blanche s'étaient présentés durant le mois de mars à l'hôpital général de référence de Masisi où ils ont été soignés par le personnel médical de MSF. Entre-temps, les cas de paludisme compliqués enregistrés sur la même période ont augmenté de 84% par rapport à octobre-décembre 2013 et vingt-huit cas de violences sexuelles ont été recensés dans les structures de MSF.

A.D.

INVESTISSEMENT

Le marché du textile connaît un regain d'intérêt

Un géant du textile, Holding Inditex, a décidé d'augmenter sa représentation sur les deux rives du fleuve Congo.

Ce groupe espagnol qui a réalisé un chiffre d'affaires estimé à 13,9 milliards de dollars américains (2011) a ajouté à la marque Zara connue des Kinois et des Brazzavillois plusieurs produits de ses gammes. Ainsi donc dans les rayons de la boutique Prestige Outlet située au rez-de-chaussée de l'immeuble Crown tower, au croisement du Boulevard du 30 Juin et l'avenue Batetela, à Gombe, on trouvera désormais, en plus de la marque Zara, des produits des gammes Massimo Dutti, Bershka, Oysho, Uterque, Kiddy's class, Pull and Bear, Stradivarius, Lefties, etc.

À travers cette réalité, la RDC continue à améliorer son score dans l'amélioration du climat des affaires. En effet, les efforts entrepris visent, note-t-on, à rendre ce climat encore plus attractif. Plusieurs entreprises lorgnent le marché congolais en vue d'y investir, au regard des potentialités et de la main d'œuvre disponibles. La société Inditex (Industria de Diseno textil), propriétaire de la marque Zara, est l'une d'entre elles.

Un changement de nom significatif

En changeant le nom de cette boutique, de Zara à Prestige outlet, le propriétaire de cet espace a voulu marquer son souci de servir encore davantage



Des rayons dans la boutique Prestige Outlet

les populations de la RDC et du Congo voisin. Cela vise également la conformité avec les différentes représentations d'Inditex à travers le monde. « Nous avons changé notre enseigne où Zara n'occupera plus la place exclusive mais inclusive avec d'autres grandes marques ci-haut citées », a expliqué la directrice générale de Prestige Outlet, Lina Pembe Bologna. Dans ses explications aux préoccupations du public et de la presse, la directrice générale de Prestige Outlet a insisté sur la qualité des produits ainsi que sur le bas prix pratiqué. « Nos produits sont des originaux, authentiques mais je les négocie et je les vends à un prix abordable pour les Congolais de deux rives du fleuve Congo parce qu'on les prend en dehors des saisons régulières », a soutenu Lina Pembe. Inditex, qui est un

groupe espagnol, leader mondial de la confection textile par son chiffre d'affaires et ses bénéfices, note-t-on, est un holding créé en 1985 alors que la marque Zara a déjà été créée en 1975, avec l'ouverture de sa première boutique à La Corogne. Sa capitalisation était de 30,5 milliards d'euros en mai 2010, alors que son chiffre d'affaires a atteint 13,8 milliards d'euros, en 2011, et son résultat net a été de 2,36 milliards en 2012. Le groupe comprend plus d'une centaine d'entreprises ainsi que cinq mille cinq cent vingt-sept boutiques pour 2011, dont près de mille huit cents sous l'enseigne Zara, près de cinq cent vingt pour Massimo Dutti, et une centaine pour Lefties réparties dans quatre-vingt deux pays. Ce groupe ouvre environ cinq cents boutiques par an à travers le monde.

Lucien Dianzenza

CARITAS-CONGO

Renforcement des capacités des agents en compétence managériale

La formation, indique un communiqué de Caritas-Congo, a plus concerné les agents du Bureau diocésain des oeuvres médicales (BDOM) des Caritas-Développement Kindu et Kasongo dans la province du Maniema qui sont impliqués dans le projet d'Accès aux soins de santé primaire.

C'est dans le cadre de renforcement des capacités de ses agents que Caritas-Congo a organisé cet atelier sur la compétence managériale et coordination des équipes dispensée par Nana Rombaut d'AFGOR. Au cours de cette formation, plusieurs modules ont été développés, notamment la participation communautaire, les capacités des équipes de coordination en gestion de projet ainsi que la facilitation des revues et reportage participatif.

Au terme de cette formation les participants ont été satisfaits et ont souhaité que Caritas-Congo puisse organiser d'autres séances de ce genre. Cette préoccupation a été bien prise en compte par Caritas-Congo dans le « Plan de développement des compétences du personnel au sein du réseau national de Caritas Congo ASBL pour 2013-2017 ». « Mes impressions sont très bonnes. La formation a porté sur les compétences managériales. Le manager, le management, le leadership, etc., ont été bien définis, ainsi que des outils de compétence et bien d'autres notions », a déclaré le directeur du BDOM Kasongo, André Fataki, participant.

La facilitation de l'atelier a été assurée par « AFGOR », un bureau d'appui en développement organisationnel, planification, suivi et évaluation des projets. Basé à Kinshasa, ce bureau travaille avec des partenaires de développement et des institutions publiques. Pour mémoire, le gouvernement britannique, à travers son Département pour le Développement international, a accordé à la RDC une subvention de 180 000 000 livres en vue de l'assister dans ses efforts de l'amélioration de la santé de la population en général et celles des mères et des enfants de moins de cinq ans en particulier.

Aline Nzuzi

PRIX DE L'INNOVATION POUR L'AFRIQUE

Les vainqueurs seront connus le 5 mai

La liste des dix finalistes de ce concours a été rendue publique le 10 avril. Et les nominés ont développé des solutions pratiques pour résoudre les problèmes les plus insolubles du continent, indiquent les organisateurs.

Les finalistes ont été sélectionnés parmi les sept cents candidatures venues de quarante-deux pays. Selon les organisateurs, ils représentent le potentiel africain capable d'apporter des réponses aux difficultés propres au continent. Le lauréat recevra 100.000 USD pour la meilleure innovation du point de vue de la qualité marchande, de l'originalité, de l'évolutivité, de l'impact social et du potentiel commercial visible. Un second prix de 25.000 USD sera attribué pour l'innovation présentant le plus grand potentiel commercial et un troisième prix spécial de 25.000 USD récompensera l'innovation présentant l'impact social le plus important.

Des inventions dans tous les domaines

Ashley Uys (Afrique du Sud) a inventé l'appareil « OculusID Impairment Screening », conçu pour mesurer la réaction de la pupille à la lumière. Cette réaction peut ensuite être évaluée en fonction de références prédéterminées. Ces dernières sont utilisées pour mesurer



Le prix de l'innovation pour l'Afrique est une initiative de l'African Innovation Foundation

la toxicomanie, les problèmes physiologiques et même la fatigue. Le kenyan Daniel Gitau Thairu a conçu le Domestic Waste Biogas System, un nouveau type de digesteur de biogaz qui utilise tout matériau capable de se décomposer, au lieu des déjections animales, pour produire du gaz. Ces matériaux incluent les eaux usées, les restes de nourritures, les céréales abîmées et les épluchures de légumes et de fruits. La Sud-Africaine Élise Rassel Cloete a, quant à elle, inventé le logiciel « GMP Traceability » Management Software CC programmé pour saisir en temps réel, conserver et suivre des données relatives au bétail. Elles sont ensuite conservées dans une étiquette auriculaire placée sur l'animal et sauvegardées sur un serveur distant. Joshua Okello du Kenya a conçu « WinSenga », un

kit à faible coût de diagnostic prénatal par téléphone portable qui enregistre les sons des battements cardiaques du fœtus et fournit un diagnostic qui est envoyé par sms à la mère. Les données peuvent être envoyées et conservées dans un stockage en nuage (cloud storage). Le togolais Logou Minsob est l'inventeur du « Foufoumix », un petit robot culinaire qui permet de produire du fofou de manière discrète, rapide et hygiénique en 8 minutes.

Des réalisations innovantes

Le médecin sud-africain Nicolaas Duneas a créé « Altis Osteogenic Bone Matrix (Altis OBM™) », premier substitut osseux injectable au monde qui contient un mélange complexe de divers composés de croissance osseuse issus de porcins. Il est utilisé pour stimuler la

régénération des tissus de l'hôte d'une manière qui permet la consolidation d'une fracture ou d'un comblement osseux par un processus similaire à celui d'une consolidation de fracture sans assistance. Le nigérien Maman Abdou Kane est le concepteur de l'« Horticultural Tele-Irrigation », un procédé technologique qui permet aux producteurs de contrôler à distance leur système d'irrigation de cultures maraichères par le biais d'un téléphone fixe ou portable quelle que soit leur position géographique. L'éthiopien Melesse Temesgen est le père de l'« Aybar BBM », un dispositif agricole qui peut être utilisé pour labourer les champs qui sont habituellement saturés d'eau et faciliter leur assèchement. Par le biais de cette innovation, ces sols ou champs inutilisables deviennent cultivables.

Pour sa part, le nigérien Sulaiman Bolarinde Famro a inventé le « Farmking Mobile Multi-crop Processor », un dispositif qui utilise les forces centrifuges pour la transformation du manioc, de la patate douce, du soja, des noix de karité, des grains et des céréales. Elle permet de séparer les tubercules des liquides, des particules et des impuretés ou des éléments toxiques. De son côté, Viness Pillay de l'Afrique du Sud a conçu « Wafer-Mat™ », une formule pédiatrique de traitement ARV appétissante qui se présente sous la forme d'une gaufrette qui se dissout en bouche en 3 secondes. La gaufrette facilite l'administration du médicament aux enfants et améliore l'efficacité de son absorption.

Le prix de l'innovation pour l'Afrique est une initiative de l'African Innovation Foundation. Il récompense et encourage des réalisations innovantes qui contribuent au développement de nouveaux produits, améliorent l'efficacité et génèrent des économies pour l'Afrique. Le prix encourage également les investisseurs de fonds privés, les dirigeants des gouvernements et les leaders du développement à investir dans tous les secteurs et à créer un climat qui favorise la croissance économique de l'Afrique.

Patrick Kianimi

OTCAD 2014

Les interventions seront axées sur la transformation des capacités pour le développement

Un projet d'appel à communication est ouvert aux décideurs et experts du développement et/ou chercheurs, universitaires ayant une expérience professionnelle et/ou un diplôme universitaire dans plusieurs domaines.

Du 27 au 28 novembre à Dakar se tiendra une conférence de haut niveau sur le thème : « La transformation des capacités au service du développement de l'Afrique ». Cette conférence qui sera organisée par l'Institut africain de développement (EADI), une composante formation de la Banque africaine de développement (BAD), en collaboration avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), offrira une opportunité pour l'interaction et la création d'un réseau de praticiens dans le domaine du renforcement des capacités, rapporte la BAD.

C'est une conférence qui servira également d'outil de dialogue politique sur les questions pertinentes relatives au renforcement des capacités, tout en servant de plate-forme de partage et de gestion des connaissances; notamment à travers la consolidation et la publication des documents présentés à la conférence dans un ouvrage collectif. L'occasion également de faire un tour d'horizon des thèmes, cadres, méthodes et enseignements qui font de la transformation des capacités un élément-clé du développement durable en Afrique.

Les interventions à la conférence, précise la BAD, permettront également de répertorier les meilleures pratiques et d'identifier les lacunes des programmes de renforcement des capacités pour le développement durable en Afrique, tant au niveau des connaissances que des actions. S'articulant sur six thèmes, chaque communication s'attachera à définir clairement les concepts, reformuler les questions, présenter une revue de la littérature existante sur le sujet, remettre en cause les principaux enjeux et fournir des données empiriques pour étayer tous les arguments et conclusions. Il est important que les auteurs se fondent sur des études de cas de différentes parties du continent pour couvrir les divers scénarios existants et asseoir leurs conclusions et recommandations. Plusieurs domaines sont donc concernés, à savoir les sciences sociales, la gestion des ressources, l'agriculture, les politiques publiques, les statistiques du développement, l'économie, l'agroéconomie, les études du développement ou dans un domaine connexe. Les candidatures des groupes de Réflexion travaillant sur les politiques de renforcement des capacités sont également acceptées.

Gypsie Oïssa Tambwe

FOOTBALL-TRANSFERTS

L'Ougandais Sentamu Junior dans V.Club, Fiston Likoso de Nika en test à Mazembe

Qualifiés pour la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique et aussi les play-off du championnat national de football, l'AS V.Club et le TP Mazembe renforcent leurs effectifs respectifs.

V.Club va disputer la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique et aussi les play-offs du 19e championnat national de football. Dans une de ses interventions à la presse, l'entraîneur des Dauphins Noirs de Kinshasa, Florent Ibenge, avait fait part de l'intention du club de renforcer son effectif. Après l'arrivée de l'aïlier

international, Deo Kanda A Mukok (qui venait de rompre à l'amiable son contrat avec Raja de Casablanca après son départ de Mazembe), le club dirigé par le général Gabriel Amisi Kumba, dit Tango Four, vient d'engager l'international ougandais de 20 ans, Sentamu Junior Yunus. En provenance de la formation de Vipers de Kampala, ce jeune attaquant a été découvert dans les rangs de Cranes (sélection) d'Ouganda à la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) disputé en janvier et février 2014 en Afrique du Sud. Sentamu a été

deuxième meilleur buteur de la compétition avec trois buts.

Après Deo Kanda comme 28e joueur, Sentamu Junior Yunus est donc le 29e joueur sur la liste des joueurs de V.Club expédiée à la Confédération africaine de football (CAF) pour la phase des poules. Il vient donc renforcer le secteur offensif des Dauphins Noirs où l'on retrouve déjà l'international rwandais de souche congolaise Taggy Etekiama Agiti, le Burkinabe Abdoul Aziz Djielbeogo, Firmin Mubele Ndombe, Mbala, alias Tshabalala, etc.

Également qualifié pour la phase des poules de la Ligue des champions, le TP Mazembe pense également à consolider son effectif à ce niveau de la compétition. Après le retour du milieu récupérateur Bedy Mbenza revenant du Club africain de Tunis et d'Anderlecht de Belgique, les Corbeaux du Katanga sont en passe de faire signer le latéral droit de l'AS Nika de Kisangani, Fiston Likoso. Le joueur se trouve avec le groupe en stage de dix jours à Ndola en Zambie où Mazembe va livrer une série de matchs amicaux avec des clubs zambiens.

Martin Enyimo



L'Ougandais Sentamu Junior Yunus dans Mazembe

INTERVIEW

Olivier Tshimanga : « La Tshimangologie va faire le tour du monde pour de bonnes causes »

Le coup d'essai s'est révélé un coup de maître. Après avoir rempli la Halle de la Gombe à l'occasion de son premier spectacle le 5 avril et vu l'engouement suscité par la pièce Tshimangologie guitare, le guitariste entend récidiver le temps de peaufiner son œuvre qu'il a déjà l'ambition de faire connaître sur de grandes scènes du globe.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment avez-vous vécu votre premier show à l'Institut français ?

Olivier Tshimanga : J'étais surpris d'avoir déplacé autant de monde. Je ne m'y attendais pas. J'ai vu à quel point je suis aimé, apprécié. J'ai vu à quel point la Tshimangologie a fait son travail, mieux encore comment Dieu a fait son travail, parce que lui seul peut agir de la sorte car je n'ai que lui. C'est un vrai témoignage. C'est la preuve que l'on peut même sortir de nulle part et tout réussir lorsque Dieu marche avec nous. Ce n'était que la première mais je crois que la Tshimangologie va remplir des stades, des

grandes salles mythiques dont on entend parler toujours pour la bonne cause. La Tshimangologie va faire le tour du monde encore et toujours pour de bonnes causes. J'ai été très touché lors de la montée sur scène de madame Vuvu et des enfants. Je suis quelqu'un de très sensible. J'ai tout de suite pensé, imaginé la galère d'un enfant quand il est en manque pour l'avoir aussi vécu. Et ces images-là me sont revenues dans une sorte de rétrospective. Je n'ai pas pu les supporter. Mais par-dessus tout, j'ai beaucoup aimé le public qui était composé de toutes sortes de personnes.

LDB : La pièce Tshimangologie guitare devait être exécutée par soixante guitaristes, le compte n'y était pas, peut-on savoir pourquoi ?

OT : C'est juste que je propose une nouvelle idéologie et ce n'est pas tout le monde qui y adhère facilement. La plupart des guitaristes congolais ont une culture déjà formatée et s'en tien-



Olivier Tshimanga sur la scène

nent à ce qu'ils connaissent : « Nous jouons comme ceci et pas autrement... » Et donc, lorsqu'on leur emmène autre chose, il faut de la volonté, une dose d'amour pour le faire. Car il faut donner beaucoup de son temps pour y parvenir. Les jeunes guitaristes que vous aviez vus sur la scène ont travaillé pendant un mois et demi. Il y

en avait qui venaient à la répétition à pied, c'est dire combien leur volonté était grande ! Mais je crois qu'après moi, il y en aura un autre qui viendra car là je viens de semer quelque chose et la récolte sera bonne pour celui qui sera attentif. Il en récoltera certainement les fruits car il y a encore du chemin, un très long chemin à faire avec ce projet, ceci n'était qu'un début.

LDB : L'interprétation de la pièce Tshimangologie guitare était le moment le plus attendu de la soirée du 5 avril mais elle n'a duré que cinq minutes...

OT : Oui. Là, ce n'était qu'un début. J'ai dix pièces de guitare en tout. Ce n'était qu'un avant-goût, une manière de dire : voilà un peu ce que je peux faire. D'ailleurs l'idéal serait de réunir six-cents guitaristes plus tard, les aligner sur une scène. C'est cela la vision de la Tshimangologie.

LDB : En version longue, quelle est la durée de la pièce Tshimangologie guitare ?

OT : Une heure de guitare. Pour cela, je dois retourner bosser encore et encore. Cette première, c'était juste pour manifester le travail qui peut se faire, donne une idée aux gens et leur dire que la suite sera quelque chose de plus grandiose.

LDB : Vous disiez avoir d'autres projets culturels en vue hormis la pièce Tshimangologie guitare, qu'en est-il ?

OT : Je pense construire un orphelinat comme je l'avais dit précédemment. Mais aussi un centre culturel avec une salle d'une capacité d'accueil de 3 000 places, un studio d'enregistrement et de répétition ainsi que de pressage de disque. Je pense également à une école de formation de guitaristes de style Tshimangologie. En tout cas, j'ai plein de projets et je pense poser, dans peu de temps, une première pierre pour l'orphelinat et le centre culturel. Pour cela, je serai désormais très fréquent à Kinshasa.

Propos recueillis par Nioni Masela

ZAÏKO LANGA LANGA

44 ans de scène, ça se fête !

Le concert du 19 avril au Roméo Golf est l'occasion que s'offre l'orchestre mythique pour commémorer sa première sortie, un événement dont le bar Hawaï fut le témoin le 26 mars 1970, la veille de Pâques.

La date du 19 avril reste significative pour le président Jossart Nyoka Longo qui a choisi de fêter ce Samedi saint pour mieux coller à l'histoire. Les mélomanes apprennent du gardien des archives de Zaïko Langa Langa que l'orchestre livra son premier concert le Samedi saint de 1970. Le bar précité situé autrefois à Bongolo, il n'existe plus, avait servi de cadre au show public qui avait, entre autres acteurs, Pépé Felly Manuaku, Papa Wemba, Mavuela, Évoloko et les défunts Teddy Sukami, Matima Mpioisso et Bimi Ombale alors batteur.

La longue odyssée de Zaïko Langa Langa est fortement marquée par la personne de Nyoka Longo et ce n'est pas trop dire d'affirmer que leurs deux histoires se confondent désormais. Du reste, si le chanteur tient les rennes de l'orchestre avec succès et en demeure à ce jour le seul membre fondateur, il a aussi le mérite de figurer en bonne place dans le rang des stars internationales de la « rumba congolaise ». Ce, d'autant plus que le groupe a été plébiscité à raison orchestre du cinquantenaire sur les deux rives du fleuve Congo en 2010. Son histoire, qui n'est pas sans soubresauts, est dès lors inscrite en lettres d'or dans les annales musicales des Congo.

Zaïko Langa Langa continue de faire ses preuves quatre décennies après sa création. Les quelques années de flottement au milieu de la décennie passée se sont trouvées vite balayées oubliées avec son retour en force sur scène à la faveur de Bande annonce. Le mini-album sorti en 2011 avait remis sous les projecteurs l'orchestre alors que Jossart lui-même rentrait au pays deux ans plus tôt après six ans d'absence. Son come back réussi, l'orchestre le doit surtout à sa danse « Mukongo ya koba ». Il faut reconnaître que la danse a toujours été un de ses points forts, si pas un atout majeur. Il ya eu lieu de citer dans le lot Zekete Zekete, Washa Washa, Sonzo, Ngouabin, Six, Rivole, Cavacha, Siatapata, Choquer, Tara, Volant, Guidon et Disco. Par ailleurs, Jossart lui-même passe pour l'un des grands danseurs que l'on puisse compter dans la sphère musicale locale et Zaïko, un des grands pourvoyeurs de chorégraphies de son histoire.

N.M.

VIE DES CLUBS

Sit-in des supporters du DCMP au siège de la Linafoot

Alors qu'ils faisaient un sit-in au siège de la Ligue nationale de football (Linafoot) pour faire entendre leur voix, un groupe des supporters du DCMP d'obédience de l'évêque Pascal Mukuna ont été rejoints par le président Vidie Tshimanga et ses gardes du corps. Un supporter a été agressé par l'un des garde du corps.

La Linafoot a reprogrammé les derniers matchs du Daring Club Motema Pembe (DCMP) dans le groupe B du 19e championnat national de football -Division 1- cette semaine, notamment contre Shark XI FC le 15 avril au stade Révérend-père-Raphaël-de-la-Kethule de Ryhove et le 18 avril au même stade face au SC Rojolu. Alors que la Linafoot était en réunion le 14 avril au 3e niveau de l'immeuble abritant son siège sur l'avenue Roi Baudouin dans la commune de Gombe à Kinshasa pour fixer les dates de ces rencontres et prendre d'autres décisions de son ressort sur le championnat national, un groupe des supporters du Daring Club Motema Pembe se réclamant d'obédience de l'évêque Pascal Mukuna ont fait une sorte de sit-in devant le rez-de-chaussé de l'immeuble. Une délégation de quatre de ces supporters ont présenté leurs revendications au comité de gestion de la Linafoot alors que l'ensemble du groupe présent a été

prié d'évacuer le rez-de-chaussé de l'immeuble. Après avoir été reçus, les quatre supporters descendaient les escaliers pour faire le compte-rendu de leur entrevue avec le comité de gestion de la Linafoot lorsqu'ils ont rencontré le président Vidie Tshimanga accompagné de ses gardes du corps.

Selon le quotidien L'Avenir qui rapporte l'incident, l'un des gardes du corps a demandé à l'un des quatre supporters d'où ils venaient avant de lui assener un violent coup de tête. Le supporter a été blessé, et aussitôt son visage a été couvert de sang. Le garde du corps agresseur et le supporter ont ensuite été interpellés par la police de la maison communale de Gombe. Et le supporter ensanglanté a ensuite été acheminé dans un centre hospitalier pour des soins.

L'on rappelle que ces supporters avaient fait



Supporters du DCMP au stade des Martyrs

quelques semaines plutôt un autre sit-in devant l'Hôtel du gouvernement provincial de Kinshasa situé sur l'avenue Ebeya dans la commune de Gombe pour réclamer le départ du président Vidie Tshimanga, du membre influent de la Co-fondation Ngombe Baseko dit Me Taureau, et revendication l'accélération du processus de transformation du DCMP de l'ASBL en Sprl. L'on attend voir la suite de cette crise qui mine l'un des trois clubs historiques de Kinshasa.

Martin Enyimo

DIVISION 1 -14^e JOURNÉE

Elima contraint Dauphins Noirs au nul à Goma

Le Tout-capable-Elima de Matadi a opposé, le 13 avril au stade des Volcans de Goma, un nul de zéro but partout à l'AS Dauphins Noirs en match de la 14e journée du groupe A de la Division 1.

Les joueurs de Matadi n'ont pu joindre le chef-



Elima de Matadi dans une phase de jeu

lieu de la province du Nord-Kivu que le jour du match. Arrivés aux environs de 13 heures, ils sont montés sur l'aire de jeu à 16 heures, bravant la fatigue du voyage pour contraindre les joueurs du coach Guy-Roger Limolo à ce résultat nul. Mais cet exploit ne change pas le destin d'Elima, qui quitte le championnat national, classé avant-dernier du groupe B, soit septième avec 11 points. Elima se place juste devant Makiso de Kisangani, lanterne rouge du groupe avec 7 points, mais relégué dans son championnat d'origine en

Province Orientale.

Pour sa part, l'AS Dauphins Noirs a réussi à se maintenir pour une deuxième saison à la Division 1. C'était le pari de l'entraîneur Guy-Roger Limolo à son arrivée à la tête du staff technique de cette équipe qui traversait alors une période noire, étant même dernier de son groupe. Mais Guy-Roger a réussi quelques hauts faits comme tenir l'ogre Mazembe en échec aussi bien à Goma qu'à Lubumbashi par le score de zéro but partout. Ainsi, Dauphins Noirs est sixième du groupe A avec 15 points obtenus pour quatorze matchs livrés. L'on rappelle que dans ce groupe, tout est ficelé avec TP Mazembe de Lubumbashi qui finit premier avec 31 points et un meilleur goal différence par rapport à Don Bosco qui termine également avec 31 points. Lupopo est troisième avec 29 points.

M.E.

MARINE MARCHANDE

Le Congo a ratifié plus de 90% de textes de l'OMI

Genève, la capitale de la Suisse, a abrité du 7 au 11 avril, la 1ère réunion de la Commission tripartite sur la Convention du travail maritime (MLC, 2006). La République du Congo était représentée à cette réunion par Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué en charge de la Marine marchande.

Dans son message, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a véritablement mis en avant son pays au nom du président de la République. «La République du Congo assure la présidence du mémorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'État du Port dans la Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, la présidence de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) d'Abidjan et la vice-présidence de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC). Elle est un État côtier avec 170 km de littoral et un Port

en eau profonde ; le Port autonome de Pointe-Noire, véritable hub d'éclatement au service de toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Pays producteur de pétrole on et offshore, le Congo connaît une importante activité maritime», a rappelé le ministre congolais.

En marge des travaux, il a, en présence de Guy Ryder, directeur général du Bureau international du travail (BIT), signé le certificat de dépôt et d'enregistrement de l'instrument de ratification de la Convention du travail maritime 2006. Ainsi, au regard de l'engagement du Congo, le BIT a décidé d'élaborer un plan d'action pour la sous-région, Afrique de l'Ouest et du Centre, dont le pilotage a été confié au ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. La première activité de la mise en œuvre de ce plan d'action est une organisation conjointe, OIT-Congo, dont un atelier sous-régional est prévu à Brazzaville en oc-

tobre prochain, sur les capacités techniques à transformer les législations nationales, en rapport avec la Convention sur le travail maritime. Le ministre a également obtenu du BIT, l'octroi de deux bourses de formation destinées aux formateurs des agents de la direction générale de la Marine marchande.

Quand navigation rime avec météo

Étant donné que l'on ne peut pas faire du transport maritime sans intégrer la dimension météorologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou s'est entretenu avec Michel Jarraud, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) afin de chercher les moyens de renforcer la sécurité maritime, la sécurité du transport maritime, et de prévenir certains accidents. «Pour une navigation sûre, il est primordial de pouvoir disposer d'observations et de prévisions pré-



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou

cises et d'assurer l'échange libre et régulier d'informations météorologiques, climatologiques et hydrologiques fiables», a expliqué Michel Jarraud, tout en promettant de réaliser une mission d'expertise pour faire le point des besoins réels du Congo et voir comment accompagner et/ou renforcer les efforts déjà consentis.

Au cours de cette réunion, les participants ont examiné et adopté des amendements au code de la Convention du travail maritime 2006, concernant les obligations

liées à la garantie financière en cas d'abandon des gens de mer et les responsabilités des armateurs. Ces amendements prévoient, entre autres, des mesures pour assurer que les gens de mer bénéficient d'un dispositif de garantie financière effectif et rapide en cas d'abandon ; et pour assurer aussi une garantie financière pour répondre aux demandes d'indemnités des gens de mer en cas de décès ou d'invalidité à long terme résultant d'une lésion, d'une maladie ou d'un risque professionnel. Enfin, rappelons qu'à ce jour, en plus de la convention des Nations unies de 1982 sur le droit de la Mer, le Congo a ratifié plus de 90% des conventions maritimes de l'Organisation maritime internationale (OMI) sur la sécurité et la sûreté maritimes, la protection de l'environnement marin, et celles des Nations unies sur les transports maritimes.

Hugues Prosper Mabonzo

ACTIVITÉ CULTURELLE

Le projet « Pas de quartier pour la culture » démarre ses présélections dans une semaine

Une réunion d'information dirigée par Marthe Dionnet, coordonnatrice du projet, a été organisée le 13 avril au lycée de Mpaka, sur cette activité qui aura lieu dans trois mois, à l'initiative de l'Institut français du Congo à Pointe-Noire.



Les comédiens du CCE sur scène à Mpaka. Crédit photo "Adiac"

Près d'une trentaine d'artistes ont assisté à la réunion qui avait pour but de présenter le projet à l'auditoire. C'est en juillet 2014 qu'aura lieu cette activité au cours de laquelle, pendant une semaine, chaque quartier choisi fera étalage de son savoir-faire et de ses potentialités artistiques (musique, théâtre, conte, peinture, cinéma, danse, littérature, dessin, etc.) « Pas de quartier pour la culture » va également mettre en exergue les particularités culturelles de chaque quartier, souvent ignorées ou pas suffisamment mises en avant. Des présélections seront organisées à partir du 20 avril au Cercle culturel pour enfants de Mpaka, pour choisir les meilleurs artistes qui auront l'honneur de représenter le quartier Mpaka. Ce projet regroupera donc en juillet prochain à l'Institut français de Congo à Pointe-Noire, les artistes issus des quartiers : Mpita (arrondissement 1 Lumumba), Loandjili (arrondissement 4), Mpaka (arrondissement 6 Ngoyo). Après ces trois quartiers qui démarrent le projet, d'autres quartiers seront choisis par la suite, toujours dans le même objectif de faire connaître leurs potentialités dans le domaine de l'art. Le projet « Pas de quartier pour la culture » est organisé pendant les vacances scolaires pour mobiliser facilement les participants et le public composés en grande partie de jeunes et des scolaires.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Ni vaincu ni vainqueur lors de la 9^e journée à Pointe-Noire

Cette journée du championnat national d'élite s'est disputée les 12 et 13 avril au complexe sportif de Pointe-Noire. Au cours des trois matchs joués samedi et dimanche, aucune des six équipes n'a pris le dessus sur l'autre.

À Pointe-Noire la voie de la neuvième journée du championnat a été balisée la veille par Nico-Nicoyé qui a fait jeu égal contre Tongo FC, 1 but partout. Ce coude-à-coude entre les deux dernières équipes du championnat a permis à Nico-Nicoyé de réinscrire son premier point après avoir perdu les quatre premiers à cause du comportement de ses supporters et d'une amende à la fédération alors que son précédent au classement, Tongo FC, ajoutait son 6e point.

Cependant, lors de la poursuite de cette neuvième journée, FC Bilombé et V-Club Mokanda se sont neutralisés, 2 buts partout. Les Bilombés ont inscrit leurs buts à la première pé-

riode. À la reprise, le match a changé de camp comme si cette partie du terrain avait été porteuse de chance. C'est à la 48e minute que les V-Clubiens réduisaient le score, de 1-2. Très sereins après ce but, les V-Clubiens ont continué à croire à une possible victoire, mais à défaut de mieux, ils ont égalisé le score à deux buts partout. Ce résultat n'a toutefois pas aménagé grand-chose dans le classement où les deux équipes sont respectivement 7e et 13e.

Enfin, le nul pathétique de la journée a été celui du match opposant La Mancha à Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) du général Jean François Ndénguet. La rencontre a démarré sans engouement entre les deux challengers, l'on sentait la fatigue et la lourdeur sur les 22 acteurs. Mais après les deux premiers quarts d'heure, les Aiglons se sont réveillés, monopolisant le ballon jusqu'à s'offrir

un penalty à la 40e. Malheureusement la frappe de Charlevy Mabilia a été repoussée par le gardien de La Mancha, très en forme. Du retour des citrons, les Brazzavillois multiplient les assauts dans le camp de La Mancha, mais ne parviennent pas à trouver le cadre grâce à la vigilance du portier de La Mancha. Score final, 0 but partout. Les deux équipes se sont également partagées un point chacune. En attendant l'avis d'homologation à l'issue de cette journée, Cara est 10e et La Mancha, 14e.

La suite aura lieu pour les fêtes de Pâques, dimanche prochain. Les affiches de la 10e journée se présentent de la manière suivante :

Jeu 17 avril : ASP/Tongo FC

Vendredi 18 avril : Nico-Nicoyé/Inter club et La Mancha/FC Kondzo

Samedi 19 avril : FC Bilombé/Étoile du Congo et AS Cheminots/Diables noirs

Charlem Léa Legnoki

ONSSU

Les universitaires de Pointe-Noire qualifiés aux jeux nationaux de Dolisie

Les jeux universitaires et des écoles de formation de Pointe-Noire se sont achevés le 14 avril avec le sacre de l'Université de Loango qui a remporté les trophées mis en jeu en athlétisme et au nzango alors que celui du football est revenu à l'École africaine de développement (EAD).

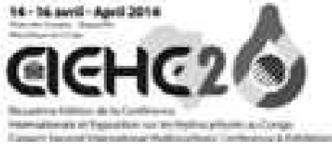
Le secrétariat national des jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (ONSSU) a lancé, l'année dernière, l'organisation des jeux des écoles de formation dans tous les départements, mais Pointe-Noire a emboîté le pas cette année après Dolisie et Owando, qui sont à leur deuxième édition.

Pour cette première édition, quatre universités agréées de la ville océane sur dix y ont participé, du 6 au 14 avril, dans trois disciplines, à savoir le football, l'athlétisme et le nzango.

Au nzango et en athlétisme la première place a été prise par l'université de Loango, alors que l'EAD a

été sacrée meilleure au tournoi de football. D'après le chef de bureau des jeux de l'ONSSU à la direction départementale des Sports et de l'Éducation physique de Pointe-Noire, Albert Dzabatou, cette première édition s'est bien déroulée même si les écoles ont été parfois informées brusquement. « Nous avons répertorié dix universités mais, comme les écoles étaient prises de cours, seulement quatre d'entre elles ont pris part aux jeux sans préparation. Nous avons identifié de bons athlètes. En athlétisme, un jeune Congolais a couru l'épreuve de 100m en 11,9 alors que le meilleur athlète de la ligue fait 11,3. Nous l'avons confié à un technicien, qui va le suivre pour les jeux nationaux de Dolisie », a martelé Albert Dzabatou. Et ce dernier de poursuivre que plusieurs promoteurs des écoles de formation ont assuré leur participation l'année prochaine.

Charlem Léa Legnoki



CIEHC-2 : Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo
 14-16 Avril 2014, Brazzaville, République du Congo
 «Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval Pétrolier pour
 Accompagner le Plan de Développement National 2012-2016»
 Site web: www.ciehc.com

Communiqué de Presse

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère des hydrocarbures de la République du Congo et en partenariat avec la Société AME Trade Ltd UK organisera du 14 au 16 avril, au Palais des Congrès de Brazzaville, la Deuxième Edition de la Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC-2). Cet événement d'envergure internationale a pour thème principal: « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016 ».

La CIEHC-2 s'est donnée l'option de se tenir tous les deux ans. Et, au demeurant elle s'est déjà établie comme la plate forme de rencontre la plus importante de l'industrie des hydrocarbures dans la sphère du golfe de guinée.

De façon pratique la CIEHC-2 s'articulera autour de trois journées de présentations à caractère scientifique et technique, appuyées par des ateliers interactifs et suivies d'excursions touristiques.

Il convient de noter si opportunément, que la Première Edition de la CIEHC qui s'était tenue à Brazzaville du 4 au 6 octobre 2011 avait été un véritable succès avec la participation de plus de 500 participants, 51 intervenants et 27 exposants venant de 23 pays.

Ainsi, la République du Congo se détermine aujourd'hui comme acteur majeur de l'industrie des hydrocarbures en Afrique, et compte notamment parmi les cinq premiers pays producteurs.

A l'évidence, en participant à la CIEHC-2 vous aurez l'opportunité de découvrir les potentialités immenses que regorgent l'industrie congolaise des hydrocarbures, à savoir :

Découvrir le potentiel des zones profondes, pré-salifères, post-salifères et zones pétrolières profondes du Congo. L'exploration est en cours et des découvertes

encourageantes ont été faites.

Cependant, de nombreuses zones restent encore inexplorées. Les blocs pétroliers on shore dans le bassin de la cuvette congolaise existent, mais sont encore sans valorisation significative.

Apporter des solutions techniques pour la rénovation des champs pétroliers matures et des gisements à faibles rendements.

Les champs pétroliers matures à l'image de ceux des permis de Madingo Marine VI et Marine VII pourraient avoir une production plus prometteuse avec une technologie d'extraction plus pointue. Il existe un potentiel de développement des gisements marginaux avec l'utilisation de nouveaux procédés telles que la fracturation hydraulique dans les champs de Mengo-Bindi-Kundji, ou l'injection de vapeur dans les champs Emeraude.

Les compagnies de services permettent d'entreprendre d'autres opportunités allant de nouvelles découvertes à des projets de grande envergure tel que : Moho Nord où des investisseurs nouveaux et existants vont injecter 10 milliards de dollars USD, afin de produire l'équivalent de 140 000 barils par jour (bep/j) d'ici 2017. Récemment, une découverte d'hydrocarbures a été faite à Nene Marine I, faisant partie du permis Marine XIII ;

Le projet Lianzi, en cours de développement par différents partenaires, devrait connaître une production s'élevant à 46 000 bjp d'ici 2015, et l'investissement pourrait dépasser 2 milliards de dollars.

Les réserves du Congo en gaz sont estimées à plus de 100 milliards de mètres cubes. Cependant, de faibles quantités sont traduites en termes monétaires. Les projets destinés à valoriser les ressources de gaz au Congo sont représentés essentiellement à ce jour par la Centrale Electrique du Congo (CEC), qui utilise le

gaz des réserves pétrolières de Mboundi ; celles-ci permettront à terme de construire à Djeno une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 300 à 450 MW. Ce projet sera davantage renforcé par le gaz devant provenir de l'exploitation des gisements du permis de Litchendjili.

Se familiariser avec le nouveau cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier et gazier, dont les évolutions découlent d'une adaptation aux tendances actuelles de l'industrie mondiale des hydrocarbures, en remplacement du cadre en application depuis 1994 et qui connaît des insuffisances.

Les entreprises opératrices, ainsi que les experts et les consultants pourront également confronter leur point de vue sur la politique du Congo en matière de Contenu Local, la formation, le développement durable et la révision des textes sur l'hygiène, la sécurité industrielle et l'environnement.

Il sera porté aussi à la réflexion, les conditions possibles d'identification des projets de pétroles non conventionnels susceptibles de correspondre à la récupération d'entre 500 millions à 2,5 milliards de barils de réserves de sables bitumineux.

Explorer le secteur en aval de l'industrie du pétrole, y compris le projet d'une nouvelle raffinerie, avec des capacités nouvelles de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers.

Date: 30.01.2014

Pour toute information, veuillez contacter :
 -Demande du Programme, Brochure et Inscription

Comité d'organisation
 Email : ciehc@ametrade.org Tel : + 44 (0) 207 700 4949
 -Demande partenariat média ou accréditation presse
 Service Marketing
 Email: patricia@ametrade.org Tel : +237 78 57 01 01
 ou +242 06 858 96 59

**Sous le Très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
 Président de la République, Chef de l'Etat**

Thème principal:



**Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures
 et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval
 pétrolier pour accompagner le Plan de
 Développement National 2012-2016**

**Deuxième Edition de la Conférence
 Internationale & Exposition sur les
 Hydrocarbures au Congo**



14 - 16 Avril 2014

Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo

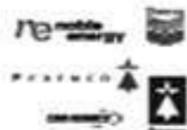
SPONSOR PRINCIPAL



SPONSOR PLATIN



SPONSORS OR



SPONSOR ARGENT



SPONSORS BRONZE



SPONSOR ASSOCIE



SPONSORS SESSION



ORGANISEE PAR



JEUX AFRICAINS DE 2015

Un expert français instruit les rugbymen congolais

Les objectifs de l'équipe congolaise de rugby à 7 lors des onzièmes Jeux africains de Brazzaville 2015, ont été redéfinis par Jean Luc Trogno, à l'ouverture du stage regroupant les officiels techniques et les athlètes. Cet atelier leur permettra d'acquérir les nouvelles techniques et de maîtriser les nouvelles règles du jeu.

« L'équipe du Congo doit être prête. On peut se fixer les objectifs. Mais pendant les jeux africains nous allons nous rencontrer face aux Springboks d'Afrique du Sud, face au Kenya qui joue la Coupe du monde toutes les années. Il ne faut pas fixer des objectifs trop hauts de gagner ces nations parce que cela va être impossible. On pourrait être déçu. Mais comme on va jouer à domicile, l'objectif est de faire les meilleurs matchs avec les meilleures attitudes pour montrer que le rugby congolais est à son meilleur niveau. » C'est par ces mots que l'expert français a défini son plan de travail lors de cet atelier qui durera une se-

maine et qui regroupe huit entraîneurs du Congo, dont quatre de Brazzaville, trois de Pointe-Noire et un d'Oyo, associés avec les joueurs eux-mêmes sauf ceux de Pointe-Noire. Le directeur technique national, a expliqué Jean Luc Trogno, ira plus tard à Pointe-Noire, pour détecter les talents en vue de préparer les joueurs lors du grand rassemblement d'avant les Jeux africains. L'expert a promis de travailler sur l'aspect technique, tactique, physique et mental afin de préparer les Jeux africains de Brazzaville 2015, pour lesquels le rugby à 7 est retenu. Chaque matin, il y aura en effet des sessions sur le terrain avec une vingtaine de joueurs venant des trois clubs de Brazzaville et d'Oyo. « Notre objectif est d'être le mieux possible pendant les Jeux africains. Être les mieux préparés pour obtenir un bon résultat, pour quoi pas une médaille. Il va falloir lutter très fort et travailler très fort », a poursuivi l'expert.

Les sessions seront organisées le matin avec les coaches. Les après-midi seront consacrés à la pratique



Les apprenants et leur encadreur, avec le président de la fédération. (Photo Adiac)

avec les joueurs. Ils vont travailler sur les techniques de rugby notamment la mêlée, la touche, les coups d'envoi, le mental, le physique. Les coaches auront l'avantage de découvrir beaucoup de choses sur la sélection des joueurs. Ils apprendront comment, à partir du rugby à 15, aller chercher la pépite pour le rugby à 7. Avant les Jeux africains, l'expert définira un groupe de 21 joueurs.

Et de ce groupe, il en retiendra douze puisqu'une délégation de rugby à 7 est constituée de douze joueurs, un entraîneur, un kiné ou médecin, plus un manager. « Le rugby à 7 est un outil pour l'évolution du 15. Tous les joueurs qui vont passer par le rugby à 7 vont grandir dans la formation », a-t-il assuré.

Le président de la Fédération congolaise de rugby compte sur le

savoir-faire de l'expert qui va animer durant sept jours, cet atelier pour l'amélioration du niveau des apprenants « Nous souhaitons aux apprenants bonne assimilation des règles du jeu. Le rugby à 7 exige non seulement l'endurance et la résistance mais aussi l'explosivité, la rapidité et la vitesse », a souhaité Claude Ernest Ndalla.

James Golden Eloué

Quelques nageurs congolais sortent du lot

Une fois les bases pour la préparation des Jeux du cinquantenaire posées, la Fédération congolaise de natation (Féconat) n'aura plus qu'à amener le maximum de ses nageurs à réaliser des chronos au-dessous de 30 secondes.

Rachel Dominique Ngouabi l'a clairement défini le 14 avril, se félicitant qu'un échantillon de l'équipe nationale devant participer aux 11e Jeux africains, commence à se dégager. « Notre ambition est de faire en sorte que nos nageurs se rapprochent de 25 ou 26 secondes », a expliqué la présidente de la Féconat. Cet échantillon de nageurs s'est dégagé lors des derniers championnats nationaux qui se sont tenus à la fin du mois de mars. Au cours de la

compétition, les distances retenues ont été les 32m, soit un aller-retour, et les 64m (deux aller-retour), ce qui correspondait à un 50m retenu pour la nage libre. Cette nage a été retenue parce que tout nageur la maîtrise.

Junior Ndinga, qui a dominé les 32m de la nage libre des championnats nationaux en 17'23", suivi de Patrice Ngouaké (17'78") et de Kurt Gwenaël Oniangué (18'91") qui revient de la diaspora, sont parmi ceux qui ont déjà confirmé leur place dans la sélection. Dans les 64m en nage libre, Junior Ndinga a réalisé un chrono de 38'94", suivi de Patrice Ngouaké (39'92"). Chez les dames, Charlène Moboutou a dominé cette épreuve en 45'51". La sélection en

version féminine ne souffre d'aucune contestation selon la Féconat, car avec Junior Ndinga, ils ont participé à la dernière édition des Jeux africains de Maputo en 2011. Charlène Moboutou est talonnée par Belore Sangala (21'96"). « Le travail doit se poursuivre dans ce sens », affirme Rachel Dominique Ngouabi, avouant que faute de moyens, sa structure n'a pas pu achever le travail de détection dans tous les pays qu'elle avait pourtant entamé depuis sa mise en place.

Les nageurs et encadreurs tirent profit de la présence du vice-président de la Cana

L'enjeu des Jeux africains est un argument de taille qui poussera les res-

ponsables de la fédération à poursuivre l'opération afin d'atteindre les résultats escomptés. Le premier regroupement visant à préparer les Jeux africains, rendu possible grâce à la subvention du ministère des Sports et de l'Éducation physique, s'est achevé à la fin mars. L'apport de la SNPC, qui a joué sa partition dans le sponsoring des championnats nationaux, a été salué par la Féconat. Tous les nageurs ont reçu des kits d'entraînement et de compétition. Les ligues que compte la Féconat sont quant à elles reparties avec des équipements d'entraînement, leur permettant de poursuivre le travail d'encadrement des nageurs à travers l'organisation des championnats départementaux et ceux des sous-ligues. Une évaluation du travail effectué sera faite en tenant compte du calendrier scolaire. Le vice-président de la Confédération africaine de natation (Cana) a assisté au déroulement des championnats nationaux. Selon le Dr Mohamed Diop, l'absence de bassin ne constitue pas un grand handicap pour l'évaluation des nageurs congolais. Signalons en effet que la compétition s'est déroulée dans un bassin de 16m.

Des compétitions d'envergure avant les Jeux africains

Pour le Dr Mohamed Diop, l'objectif est d'abord de repérer ceux qui doivent faire partie de l'équipe nationale, ensuite de regarder le chrono pour la sélection des meilleurs. « La taille du bassin ne doit pas être un handicap. Vous devez définir la distance puis regarder le chrono », a conseillé le vice-président de la Cana, membre de la Fédération internationale de natation (Fina) et président de la zone 2. Il a échangé son expérience avec les nageurs congolais en insistant, au cours de

cet échange, sur le poucet, le positionnement de la tête, les battements des pieds et mains. « Le nageur doit glisser dans l'eau et un exercice répétitif est la clé de la performance », a-t-il indiqué. Avant la participation aux Jeux africains, les nageurs congolais sont engagés en septembre prochain au championnat d'Afrique au Sénégal, en décembre à Doha au Qatar aux championnats du monde petit bassin, et en juillet 2015 au championnat du monde.

Par ailleurs, la Fina entend apporter son aide à la Féconat dans l'encadrement des experts en matière d'entraînement et de compétition. En marge des championnats nationaux, la Féconat a organisé un stage pour les officiels techniques. Rachel Dominique Ngouabi a révélé l'ambition de la Féconat d'avoir ses propres officiels techniques lors des 11e Jeux africains de Brazzaville en 2015. Après une phase d'initiation, les apprenants suivront plusieurs phases de formation. La dernière sera validée par un expert qui viendra de l'étranger et qui leur délivrera des diplômes d'officiels techniques.

Les championnats nationaux ont également été l'occasion pour la Féconat d'expérimenter la nouvelle réglementation du relais mixte regroupant deux filles et deux garçons. Le constat, bien qu'amer, oblige la structure à beaucoup travailler dans ce domaine. Après la déception est venu un sentiment de satisfaction. La prestation de la nageuse Oniangué Ingoba d'Owando a poussé la Féconat à réfléchir sur la politique de détection en vue de constituer une équipe de jeunes. Car cette jeune fille a gagné la médaille de bronze du 32m nage libre (27'52") alors qu'elle n'était pas alignée dans sa catégorie.

J.G.E.

CLASSEMENT FIFA

Le Congo perd cinq places

Le classement Fifa du mois d'avril a été communiqué en fin de semaine dernière. Les Diables rouges y enregistrent un recul de cinq places, alors que la Libye, qui avait fait faux bond au Congo, en gagne neuf. Une confirmation des incohérences chroniques du classement mensuel du football mondial.

Toujours dominé, sans surprise, par l'Espagne et l'Allemagne, le classement Fifa du mois d'avril a été rendu public jeudi dernier. Dans le Top 20 mondial, les plus gros mouvements concernent l'Argentine (6^e, -3), la Grèce (10^e, +3), la Belgique (-2), les Pays-Bas (15^e, -4) et la Croatie (20^e, -4). Auteurs d'un bon nul à Bruxelles, le 5 mars dernier, les Ivoiriens gagnent 3 places et remontent à la 21^e place. Vingt-quatrième mondial, les Égyptiens (+3) doublent l'Algérie sur le podium continental (25^e mondial). Si le Ghana et le Cap Vert complètent le Top 5 africain, ils reculent respectivement de 3 et 9 rangs au niveau mondial (38^e et 42^e).

Avec un bond de 9 places, la Libye monte sur la 12^e marche africaine (62^e mondiale), alors que le Congo recule au 23^e rang (92^e au classement général). Un scandale lorsque l'on se rappelle le déroulement des faits début mars : alors qu'une rencontre Congo-Libye est programmée le 5 mars en Tunisie, les autorités sportives libyennes font faux bond aux Diables rouges à quelques jours du match, contraignant les Congolais à jouer un match non officiel face à Al Ahly Tripoli. Une rencontre non reconnue par la Fifa et de toutes les façons perdues par les Diables, ce qui est de leur ressort.

Mais comment la Fifa peut-elle permettre à la Libye, dont le forfait a pénalisé le Congo, de gagner des places ? Le propos n'est pas de mettre la Libye, dont la société civile est au bord du chaos depuis la chute de Kadhafi, au pilori. Mais il est anormal que les Chevaliers de la Méditerranée soient gratifiés d'un forfait, et que les Diables rouges en soient sanctionnés.

Camille Delourme